

LE PROGRES DU GOLFE

Fortin, Rév. Aloh., Sémi-naire, 1 mai 36

No 13 • 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 5 juillet 1936

Publié par la Cie du Progrès du Golfe ■ Imprimé à l'Imprimerie Gilbert, Ltée ■ ABONNEMENT, \$1.00 par année -- Administrateur-gérant Gérard Logaré

Les confessions de M. Bourassa

Henri Bourassa est traité avec une extrême violence, comme un vulgaire rénégal, non plus par ses anciens adversaires politiques, mais par certains de ses anciens admirateurs, dans la presse franco-américaine surtout, à cause de ses "confessions" retentissantes. Luc Aubry, dans l'Action Conservatrice, s'étonne de cette violence vitupérante à l'égard de celui qui a été si longtemps considéré comme le plus fier et vaillant héros du patriotisme canadien et qui a été, en fait, l'idole d'une multitude de ses compatriotes, émancipés de l'abject esprit de parti. "Pourquoi M. Bourassa ne se confesserait-il pas si ça lui chante? Evidemment, au pays de la liberté, on ne permet de se confesser publiquement, qu'à saint Augustin. M. Bourassa le saura désormais. Et il n'en continuera pas moins de dire ce qu'il pense." Nous le croyons bien aussi. Ce qui étonne le plus c'est que la plupart de ceux qui décrient et vilipendent Bourassa aujourd'hui l'ont autrefois admiré comme un oracle infaillible. De le voir lui-même confesser, après une longue expérience, qu'il a commis des erreurs et qu'il en a fait commettre, ne leur va pas du tout. Ayant perdu confiance dans le grand homme, ils s'arrogent eux-mêmes le droit à l'infailibilité en le jugeant et le proclamant coupable envers sa race. Mais les plus acerbes, les plus violents sont jeunes, bien jeunes encore. En vieillissant ils apprendront qu'il n'est pas facile aux hommes même les plus intelligents et les mieux intentionnés de ne jamais errer, de ne jamais se contredire, et encore moins facile d'en faire tout haut le franc aveu.

Et pourquoi donc ne serait-il pas permis à Bourassa de rectifier certains de ses propres jugements, de désavouer même une partie de la doctrine politique et patriotique qu'il a prêchée honnêtement, sans se faire traiter de malfaiteur national ou de simple ganache, s'il réalise qu'il lui est arrivé de se tromper et de faire, en certains cas, fausse route? Errare humanum est...

Plagiats et démarquages

Quelques journaux quotidiens se sont élevés naguère contre la malhonnête habitude qu'ont certains hebdomadaires de piller leurs confrères, c'est-à-dire de s'approprier la prose des autres en la publiant sans indication de provenance.

Le "Saint-Laurent", un hebdomadaire rural, se joint aux protestataires avec d'autant plus de raison qu'il est lui-même victime fréquente non seulement de plagiats purs et simples, mais encore de démarquages, ce qui indique que le larcin est bien intentionnel et non accidentel. Notre confrère de Rivière-du-Loup dénonce sans amertume cet injuste procédé qu'il appelle par euphémisme, pour éviter d'être trop malveillant et désagréable, une "indélicatesse".

Notre journal a eu à souffrir également, bien des fois, de la même injustice de la part de confrères peu scrupuleux, y compris certains quotidiens. Il fut un temps où nous étions sensibles à cette "indélicatesse" et nous avons, nous aussi, protesté énergiquement. A la longue, nous sommes devenus moins ombrageux. Nous nous consolons en songeant qu'après tout ce sont de nos idées qui rayonnent davantage en se propageant par l'intermédiaire des pillards...

Nous avouons que ce qui nous vexait davantage que le pur plagiat ou le démarquage de notre prose, c'est, comme la chose se produit parfois, l'attribution de quelque article du "Progrès du Golfe" à un autre journal par les confrères qui veulent bien lui faire l'honneur de la reproduction. Mais ceci, qui peut s'expliquer par une distraction, est, en général, causé par l'indélicatesse de quelque plagiaire antérieur.

Il arrive à tout le monde, fait remarquer le "Saint-Laurent", de citer un article et de constater après coup que le typo a omis d'ajouter le nom du journal où l'article a été pris. Ces erreurs sont excusables et peuvent être réparées.

Deux nouveaux prêtres

Samedi, le 29 juin, dans la chapelle des Soeurs du St-Rosaire, Son Excellence Mgr Georges Courchesne présidait la cérémonie de l'ordination sacerdotale de MM. les abbés Oscar Fortin, de St-Léandre, et Georges Vaillancourt, de Rimouski, tous deux du Séminaire des Missions Etrangères.

Assistaient Son Excellence Mgr Courchesne, M. le chanoine Lionel Roy, supérieur du Séminaire et M. l'abbé Chs-Eugène Parent, aumônier de l'Hôpital; cérémoniaire, M. l'abbé Marius Côté. Etaient présents: Mgr Carbonneau, P. A., M. le chanoine E. Chénard, chancelier du diocèse, M. le chanoine Elzéar Roy, MM. les abbés Théodule Desrosiers, aumônier des SS. du St-Rosaire, Emile Siros, Alphonse Siros, D. D'Auteuil, G. Gagnon, Ernest St-Pierre, Joseph Lavole, Adolphe Tremblay, Auguste Lavole, Omer d'Amours, Elphège Bouchard, Aurèle Lévesque et MM. les abbés J. Bérichon et Louis Pageau, du Séminaire des Missions Etrangères.

M. l'abbé Oscar Fortin est né à St-Jac de Matane le 21 décembre 1907. Il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski de 1924 à 1931, et ses études théologiques à Pont-Viau de 1931 à 1933.

M. l'abbé Georges Vaillancourt naquit à St-Damase, le 6 septembre 1908, et fut baptisé au même lieu par Mgr Roumald Léonard. Fit ses études préparatoires chez les RR. SS. du St-Rosaire et entra au Séminaire de Rimouski en septembre 1924 pour terminer de brillantes études classiques en 1931. Il fit deux années d'études théologiques à Rimouski et deux autres au Séminaire des Missions Etrangères à Pont-Viau.

Ces deux nouveaux apôtres partiront pour les Missions le 15 septembre prochain. Ils ont consenti à quitter parents et amis pour prêcher l'Evangile dans un pays in-

Noyade à Bic

Un jeune homme du Bic, M. Ludger Gagnon, fils de M. et Mme Nazaire Gagnon, vient d'être victime de l'onde. Parti pour une excursion de quelques jours à la Rivière Accorde, à quelque dix milles de Bic, avec son frère Charles et son cousin M. Gérard Gagnon, il devait revenir dans sa famille jeudi soir. M. Charles Gagnon revint seul hier soir, les deux autres ayant déjeuné, vu la grande chaleur, de prolonger leur excursion. Après souper, jeudi soir, MM. Ludger et Gérard Gagnon allèrent se baigner à la rivière Accorde près de l'écluse. Ils étaient à se baigner depuis quelques minutes seulement quand M. Ludger Gagnon disparut pour ne plus revenir, sans que son cousin M. Gérard Gagnon ait pu lui porter secours. Des gens qui se trouvaient non loin commencèrent les recherches, mais vainement. La victime, qui n'était âgée que de 24 ans, fut retrouvée ce matin. Ses funérailles auront lieu à Bic.

Il laisse pour le pleurer son père et sa mère M. et Mme Nazaire Gagnon (Laura Roy), ses frères MM. Louis-Nazaire, Ovide et Lucien, de Drummondville, Charles, Lionel, Roger, de Bic, et une sœur Mlle Rita, de Bic également.

Aux membres de la famille éplorée, nos sincères sympathies.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le 11 juillet, à 7 heures 30, sera chanté à la cathédrale de Rimouski, le service anniversaire de M. Salomon Lepage. Parents et amis sont invités d'y assister.

Adolphe Tremblay officia au service, assisté de MM. les vicaires Morin comme diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés E. Siros et G. Dionne. Le chant fut exécuté par la Chorale.

Les porteurs du corps étaient MM. J.-B. Gagnon, Henri Ringuet, Johnny Bernier, Percy Lepage,

CONSEILS DE SAISON La température

"Il fait de la température", c'est une façon de dire que quelqu'un est malade. La température d'un organisme normal et en santé ne varie que très légèrement. Selon les moments de la journée, elle est à son minimum le matin et atteint son maximum l'après-midi. Une température au-dessus de la normale indique la présence de la fièvre qui est ordinairement causée par une maladie quelconque.

L'organisme humain produit continuellement de la chaleur soit par le travail digestif, soit par le travail musculaire, et cette chaleur est communiquée au sang.

Il est évident que le corps humain est muni d'un régulateur de la chaleur sans quoi il deviendrait bouillant durant l'été et ne pourrait résister au froid de l'hiver au lieu de maintenir une température égale. Les animaux à sang froid deviennent inertes pendant l'hiver. La vie requiert de la chaleur et c'est parce que l'homme protège et conserve la chaleur de son corps qu'il peut rester actif durant toutes les saisons de l'année.

A ce temps de l'année on est sûrement plus intéressé dans les moyens de se rafraîchir que dans la méditation sur les effets de la chaleur. Durant les journées chaudes les vaisseaux sanguins se dilatent et le sang vient à fleur de peau alors qu'il se rafraîchit par irradiation de la surface de la peau.

Si nous avons très chaud à la suite d'un exercice physique et que la température est aussi très chaude, il arrive que la déperdition calorifique ne se fait assez promptement par irradiation; alors nous transpirons.

Les glandes sudoripares de la peau rejettent le liquide qui doit être évaporé. La transpiration nous rafraîchit généralement. La raison pour laquelle on se sent mal à l'aise durant les jours chauds et très humides, c'est parce que l'irradiation et l'évaporation se font beaucoup plus difficilement et qu'alors il devient presque impossible de se rafraîchir.

La meilleure chose à faire c'est de rester tranquille durant les journées très chaudes et d'éviter les efforts physiques autant que possible. Les vêtements légers et poreux favorisent l'évaporation et permettent ainsi de se rafraîchir plus facilement. Buvez de l'eau en quantité suffisante afin que la quantité excessive de liquide que nous éliminons durant les journées chaudes par la transpiration soit remplacée dans notre organisme.

Tenons-nous à l'ombre, c'est le meilleur moyen de conserver notre température à son état normal durant les jours de chaleur.

L'Association Médicale Canadienne, Toronto.

Manifestation de deuil par les cheminots

Le jour de la mort de M. Fortunat Lepage, vendredi dernier, les employés en charge du train de 3 heures p. m. manifestèrent d'une façon touchante le deuil que leur causait la perte de leur confrère.

En arrivant à Rimouski, le mécanicien de la locomotive, qui devait stopper à peu près vis-à-vis de la demeure du défunt, fit entendre durant plusieurs minutes, jusqu'au départ, le cri strident et profondément triste de sa sirène en guise de dernier salut au regretté camarade disparu.

Cet insolite et lugubre mugissement de la locomotive intrigua beaucoup la population non courant de l'événement signifiant d'adieu que lui donnaient à ce moment les cheminots du C. N. R. passant par Rimouski.

Feu M. Fortunat Lepage

Antonio LeBel et Emile Lévesque, tous employés des C. N. R.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. Charles Beaulieu, chef de la gare, Horace Brillant, Désiré Paré et Narcisse Larue, employés actuels ou en retraite du chemin de fer.

Parmi les officiers et employés du C. N. R. qui assistaient aux funérailles, on remarquait, outre les porteurs ci-dessus mentionnés, le surintendant (roadmaster) M. Hormisdas Côté, M. Joseph Lavole, M. Eugène Charest.

Le deuil était conduit par de nombreux parents du défunt: ses fils, filles et gendres, M. et Mme Aurèle Lepage, Gérard, Léopold, Charles-Henri et Madeleine Lepage, M. et Mme Antonio Lepage, M. et Mme Armand Dupuis; ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et cousins: M. et Mme Frank Hains, M. et Mme Nicolas Lepage (Québec), M. Georges Guilmont, Miles Laure et Florida Guilmont (Québec), Mme Eugène Gagnon, M. et Mme Alfred Gagnon, M. et Mme Jacques Gagnon, MM. Eudore Couture, N. P., Jos-E. Parent, Emile Parent, C.-Eug. Parent, M. Odilon Guilmont (Québec), Mme Adalbert Gagnon, Mme Téléphore Lepage, M. et Mme Roméo Hains, Miles Florida et Germaine Hains, M. Rodolphe Gagnon, MM. M.-A. Hains, Léo Gagnon, Camille Parent, Auguste Michaud, Philémon Gagnon, et un grand nombre d'autres dont il serait trop long d'énumérer les noms.

Les dernières prières, au cimetière, furent récitées par M. l'abbé Albert Morin.

M. Eugène Lachance avait la direction des funérailles.

Prochain mariage

On annonce pour le 13 juillet, le mariage de M. J.-Samuel Gagnon, de Bic, agent de la Mutual Life of Canada pour le district de Rimouski, avec Mlle Alice Rochefort, du Cap-de-la-Madeleine. Pas de faire-part.

Aux Antilles

LES CREOLES

Que faut-il dire des créoles? On est généralement sous une fausse impression sur ce qui constitue le créole ou la créole. Ils n'ont pas de sang noir. Ce sont les enfants nés de parents blancs en pays tropical.

Le mélange de blanc et noir produit le mulâtre, le quarteron ou l'octavon. J'avais rêvé de revoir mes yeux de belles créoles "bercées sur un hamac de lianes en fleurs" comme dit la chanson, mais je vous avoue que je n'en ai pas vu pendant mon voyage, du moins qui m'eussent frappé.

Il paraît qu'il y en a cependant, car retournant d'un séjour aux Bermudes, quelques années plus tard, sur un bateau venant du Brésil et de l'Argentine, j'ai admiré quelques créoles authentiques, élégantes bayadères, déployant comme des ailes leurs larges châles et dessinant non seulement de leurs pieds agiles, mais de leur corps souple, les mouvements d'un fandango compliqué.

LA MELASSE

Celle que nos arrière-grands-pères mangeaient

UNE DEMONSTRATION AUX USINES DE MONTSERRAT (Antilles)

Le sirop et le sucre se font maintenant dans des conditions de propreté remarquable dans des usines tout à fait modernes; mais ayant eu l'occasion de voir à Montserrat comment ces produits se préparaient autrefois, je déclare ma préférence pour la mélasse d'aujourd'hui sur celle que nos arrière-grands-pères mangeaient. L'eau sucrée était extraite de la canne à l'aide de rouleaux mus par un moulin à vent, au-dessus de bassins où trempait toute l'anatomie des nègres et négresses, conduite par des auges à ciel ouvert vers des chaudrons comme ceux de nos sucriers, où se pratiquait l'évaporation. La cristallisation et la séparation du sucre brut de la mélasse noire se provoquaient en brassant le produit épaissi avec de larges palettes. Nos ancêtres, sans trouver de petits nègres dans les boucauts, comme rapporte la légende, devaient absorber, en tortillant leurs crépes dans la terrine de mélasse, bien des éléments étrangers à la canne.

NEGRILLONS TORPILLEURS DE REQUINS

Le bateau sur lequel nous sommes, bien nommé le "Chaleur" dans le moment puisque la température varie de 82 à 85 degrés à l'ombre, nous conduit maintenant de nuit d'une île à l'autre, le jour étant employé par l'équipage au déchargement et au chargement et par les passagers à la visite des îles. Je me réveille ce matin-là en face de Roseau, capitale de Dominica, aux cris des petits nègres venus autour du bateau à l'affût des dimes et pennies que les passagers lancent à la mer et qu'ils rattrapent en plongeant à leur suite avant que les pièces de monnaie n'aient atteint le fond. Ils en manquent rarement une, et si un requin s'amène, la peur est pour ce dernier, car tous plongent tête première à sa poursuite, un couteau dans les dents. Si le poisson tarde à se défilier, une flaque de sang à la surface révèle qu'un des négrellons l'a torpillé sous le ventre.

P.-E. GAGNON, C. R.

(Extrait de la conférence donnée par M. Gagnon à l'Amicale du Séminaire, le 11 juin: "Un voyage aux Antilles").

Ste-Florence

SON 25e ANNIVERSAIRE PAROISSIAL

La paroisse de Ste-Florence fêtera, en septembre prochain, le 25e anniversaire de son érection civile. L'établissement de la cure avait précédé de quelques mois l'érection civile. L'on s'apprête à fêter cet événement comme il convient.

Que les nouveaux diplômés comptent plus sur eux-mêmes que sur leur parchemin.

On ne manque jamais de grossir la taille du poisson qu'on a manqué.

Congrès régional des médecins

Election des officiers de l'Association

L'Association des Médecins du Bas St-Laurent a tenu son congrès en notre ville cette semaine. Prés de 20 médecins de la région et de Rimouski ont assisté aux séances et aux conférences qui furent données par les docteurs Calixte Daignault, président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, et Reno Lemieux, en charge du service de la médecine à l'Hôpital du Saint-Sacrement, tous deux de Québec. Un travail fut aussi présenté par le Dr Roland Bergeron, de Matane.

Les nouveaux officiers élus pour la division du Bas St-Laurent sont: président, Dr J.-A. Bergeron, de Matane; vice-président, Dr L.-J. Moreault, de Rimouski; secrétaire, Dr Geo.-A. Joubert, Price.

Assistèrent au congrès les docteurs Calixte Daignault et Reno Lemieux, Québec; J.-R. Gagnon, J.-R. Larose et Roland Bergeron, Matane; J.-A. Bergeron, Causapic; Bédard, Amqui; Gérard Caron, Baie-des-Sables; J.-E. Laviole et Lionel Verreault, Mont-Joli; Geo.-A. Joubert, Price; Plante, Bic; et de Rimouski, les docteurs Josué Pineault, L.-J. Moreault, Jos.-E. Germain, P.-P. Gagnon, J.-O. Drapeau et Adrien Gagné.

Un peu de tout (Par INSTANT)

Deux bacheliers

Deux étudiants de Rimouski, MM. Maurice Laniel et Aurèle Beauchesne sont sur la liste des bacheliers en rhétorique. Le premier est un élève du Séminaire de St-Hyacinthe et l'autre du Séminaire de Rimouski. M. Beauchesne est le fils de M. J.-L. Beauchesne, agent d'assurance, et Maurice Laniel le fils de M. J.-A. Laniel, I. C., du Département des Travaux Publics à Rimouski. Le jeune Laniel, tout en se préparant à passer son premier grade universitaire, a continué l'étude du violon, études qui furent aussi couronnées de succès.

Mes félicitations à ces messieurs et aussi à Mlle Jeannine Germain qui a réussi à conserver au-delà de 50 pour cent de ses points au baccalauréat universitaire, qu'elle a passé avec les élèves de rhétorique au Séminaire de Rimouski. Mlle Germain, fille du Dr Jos.-E. Germain, de notre ville a suivi ses cours sous la direction de la Révérende Mère Ste Aurèle, des Ursulines.

Une aubaine

Toutes les institutrices du diocèse ont été invitées à suivre pour une somme modique des cours d'art culinaire qui seront donnés à l'Ecole d'Agriculture de Rimouski. Ces cours commenceront lundi, le 8 de ce mois, et dureront six semaines. Les institutrices qui les suivront recevront à l'école chambre et pension.

Au revoir

Le régiment des Fusiliers du Saint-Laurent termine son entraînement aujourd'hui. Les militaires redeviendront civils en remplaçant leur costume khaki (n'est-ce pas, mesdemoiselles, qu'ils étaient beaux ces militaires) par leurs habits d'hier.

Le commandant du régiment, le lieutenant-colonel Raoul Fafard, a fait un succès de ces quelques jours d'entraînement et j'espère que dans les années à venir il pourra encore obtenir que l'entraînement de son régiment se fasse à Rimouski.

Les parterres

Il y a à Rimouski plus de beaux parterres que je ne croyais. Plusieurs ne sont pas visibles de la rue, soit qu'ils sont cachés par les arbres ou encore derrière les résidences. Les plus beaux et les plus vastes sont ceux qui avoisinent les propriétés de MM. Sir Eugène Fiset, M. P., Amédée Caron, M. P. P., et Gleason Belzile.

On embellit d'année en année le terrain du monument du Sacré-Coeur. Il y aura encore cette année des fleurs en abondance à moins que chaque homme qui y passe en orne sa boutonnière ou chaque dame son corsage, comme certains l'ont fait l'an dernier.

Imposantes funérailles de Mme Charles D'Anjou

Mardi, en la cathédrale, eurent lieu les funérailles de notre regrettée concitoyenne Madame Charles D'Anjou, épouse de M. le notaire Charles D'Anjou, shérif du district, décédée à l'Hôpital St-Joseph, samedi dernier, à la suite d'une opération pour l'appendicite. Madame D'Anjou n'était âgée que de 49 ans. Le départ se fit à la maison mortuaire, avenue Tessier, à 8 heures 30. Une foule considérable suivit la dépouille mortelle jusqu'à la cathédrale, où eut lieu le service à 9 heures et où déjà un grand nombre de personnes étaient rendues.

Madame D'Anjou (Maria Patry) laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Charles D'Anjou, un fils M. Charles-Henri D'Anjou, quatre filles Mlle Marguerite, Josette, Yvonne, Françoise, quatre frères MM. Edmond, Edgar, Oscar et Léo Patry, de Montréal, et deux soeurs Mlle Laurette et Yvonne Patry, de Providence, R. I.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Adolphe Tremblay, curé de la cathédrale, M. l'abbé Léon D'Anjou, cousin de la défunte, chanta le service, assisté de MM. les vicaires Albert Morin et Cléophas Morin, comme diacre et sous-diacre. Six messes furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Charles D'Anjou, A. Tremblay, Emile Siros, François Rioux, Geo. Vaillancourt et J. Quellet.

Au choeur, on remarquait: M. le chanoine Elzéar Roy, ancien curé de la cathédrale, M. l'abbé L.-D. D'Auteuil, curé de N.-D. du Sacré-Coeur, M. l'abbé Alphonse Siros, supérieur du Grand Séminaire, M. l'abbé Pierre Lafrance, curé de St-Léon le grand, M. l'abbé Alcide Couillard, vicaire de St-Simon, MM. les abbés Elphège Bouchard et Guillaume Dionne, professeurs au Séminaire.

Le corps était porté par MM. L.-R. D'Anjou, Léo Lévesque, Elzéar Côté, Yves Dionne, J. Valliquet et Elisée Moreault.

Les porteurs d'honneur étaient: M. le magistrat Antonio Couillard, MM. J. de G. Belzile, N. P., P.-E. Gagnon, C. R., et Gleason Belzile, P. C. S.

Conduisaient le deuil l'époux de la défunte M. Charles D'Anjou, son fils M. Charles-Henri; ses frères MM. Edmond, Edgar, Oscar et Léo Patry, de Montréal; ses soeurs, Mlle Laurette et Yvonne Patry, de Providence, R. I.; ses beaux-frères, M. Henri Gagnon, président de la compagnie du "Soleil", M. Jean D'Anjou, maire de St-Simon, et Mme D'Anjou, M. Magloire D'Anjou, de St-Simon; ses cousins et cousines M. et Mme Antoine Gauvreau, de Québec, MM. Lorenzo D'Anjou, Emmanuel D'Anjou, Lionel D'Anjou, Mme Jos. Daignault, Mlle Thérèse et Madeleine D'Anjou, M.-A. Lepage, MM. Emmanuel D'Anjou, Jr., Antonio D'Anjou, de Rimouski, MM. Albert D'Anjou, du Bic, Albert D'Anjou, de Mont-Joli, M. Robert D'Anjou, Mme Elzéar Côté, M. Louis Lafrenaye, de Rivière-du-Loup, M. Dollard Dorval, Mme Omer Bouchard, etc.

On remarquait dans le cortège l'honorable juge Roméo Langlais. L'Association du Notariat était représentée par les notaires Eudore Couture, son président, Joseph Dubé, son vice-président, et M.-A. Fillion.

Les RR. SS. de la Charité et les Missionnaires de l'Immaculée-Conception avaient des délégués dans le long cortège.

Les Fusiliers du St-Laurent étaient représentés par les lieutenants J.-P. Carrière, de Rimouski, et J.-M. Gagnon, N. P. de Mont-Joli.

L'inhumation eut lieu dans le terrain de la famille, au cimetière paroissial.

M. le shérif D'Anjou, à ses enfants et aux autres membres de la famille en deuil, nous exprimons nos plus vives sympathies.

Ces Princes de Galles ne mourront malheureusement pas tous régner.

Nous serions bien curieux de savoir comment on a pu vivre avant la découverte des vitamines.

Le "Journal de Waterloo".

MATANE

Baptême
M. et Mme Robert Dionne (née Yvonne Desrosiers) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 21 juin, baptisée le 23 sous les prénoms de Marie-Roberte - Gertrude - Kathleen. Parrain, Rodolphe Otis; marraine, Gertrude Dionne. Porteuse, Gratia Dionne, tante de l'enfant.
Va-et-Vient
M. Philippe Schmeltzer est revenu de Montréal.
—M. Eugène Bourassa, de Québec, était à Matane cette semaine.
—M. Wilfrid Ouellet, de Bic, était à Matane en voyage d'affaires.
—M. Max Kaufman, de Montréal, est à Matane l'invité de sa sœur Mme Schmeltzer.
—Mlle Raymond Dessurault, de Québec, est à Matane pour quelque temps.
—Mlle Claire Ringuet, de Rimouski, passe quelques jours à Matane.
—Mlle Irène Marmen est allée à Rimouski en fin de semaine.
—MM. Théo, Hamel, Paul Paradis, Jean-Charles et Georges Fardeau, de Québec, sont venus à Matane à l'occasion de l'ouverture du nouvel hôtel "Belle Plage".
—Mlles Jeanne et Berthe Verault, de Bale-des-Sables, étaient à Matane la semaine dernière.
—M. Bernard Bergeron, étudiant,

au Collège Jean-de-Bréboeuf, à Montréal, est ici pour les vacances.
—M. Jean-Marie Dionne est revenu du Collège de Charlottetown.
—M. Laurent Gagnon est revenu de l'Académie Commerciale de Québec.
—M. le docteur Maurice Pluze est revenu chez lui après un séjour à Québec.
—M. et Mme Arthur Brunelle et leur fille Mariette, de Shelter Bay, étaient de passage à Matane la semaine dernière.
—M. Bob Diamond, employé à la Banque de Montréal, est allé aux Trois-Rivières pour quelque temps.
—Mme Vve Jos. Boulay, Mme Alfred Leblanc, Mme Israël Boulay et M. J. O. Boulay étaient à Montmagny la semaine dernière.
—MM. Antoine Théberge, Yvon Leclerc, A. Caron, de Rimouski, étaient à Matane la semaine dernière.
—Mlle Laureane St-Laurent, de Québec, est à Matane.
—M. Maurice Violette, de Rimouski, était à Matane, il y a quelque temps.
—M. François Joncas et sa fille Marguerite sont partis pour Senneville, Abitibi, où ils résideront.
—M. Pierre Levasseur est allé à Mont-Joli dimanche dernier.
—M. Roland Roy est revenu de

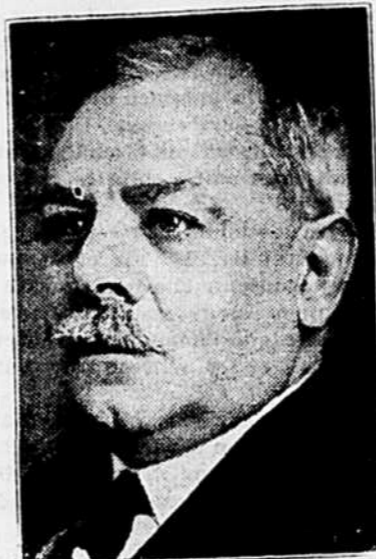
Toronto.
—M. J.-Arthur Dionne est allé en voyage à Québec et Drummondville.
—Mlles H. Guimond et Gertrude Dionne sont allées à Mont-Joli cette semaine.
—M. le docteur Gustave Roy, Mme (Dr) V. Lapiere sont allés à Mont-Joli cette semaine.
—M. Robert Dionne, Mlle Gratia Dionne sont allés à Mont-Joli la semaine dernière.
—M. Charles Veit, employé à la Banque de Montréal, est allé à Sayabec en fin de semaine.

CAP-AUX-RENARDS

Fête-Dieu et St-Jean-Baptiste
Favorisés par une température assez belle bien qu'incertaine tous ont suivi la procession de la Fête-Dieu avec piété. Le reposoir était dressé chez M. Jos Litalien. Dans l'après-midi, à une heure, un défilé de chars allégoriques quittait la place de l'église suivi d'un grand nombre d'autos pour le Portage, endroit pittoresque et joli. Tous se sont réunis chez Mme Vve Philippe Gasse où il y eut chants, musique et drames. M. Armand Deroy jouait le violon accompagné de M. Paul-Emile Gasse, au piano. La fête débuta par un chant de bienve-

nue par les enfants de Cap-aux-Renard. "Le retour à la terre", drame en deux actes fut bien rendu par les jeunes de Marsouins. Des jeunes filles de Mont-Marthe rendirent avec brio "La fée mystérieuse". Quelques enfants du Cap-aux-Renard donnèrent la comédie "Migaud et Frigot".
Mise au point
Une erreur s'est glissée dans le dernier communiqué de la paroisse. Les feux de forêts ont détruit le moulin de la colonie St-Bernard des Lacs Ste-Anne-des-Monts et non celui de Ste-Marthe de Gaspé.

M. Damien Moreau



Continuant la série de publication de mémoires et souvenirs de certains de nos hommes d'affaires canadiens-français, nous vous donnons aujourd'hui certains incidents de la carrière de Monsieur Damien Moreau, une des figures les plus populaires parmi les voyageurs de commerce de la Province. M. Moreau naquit à St-Luc, Comté de St-Jean, et fit son début dans le commerce comme employé de bureau pendant deux ans dans une importante maison de gros de la métropole; puis acquit de l'expérience comme solliciteur pour une épicerie de gros; il fut trois ans à l'emploi de la maison L. Chaput & Fils Limitée. Il entra ensuite au service de la St. Lawrence Tobacco comme voyageur. En 1904 il entra à la Cie Imperial Tobacco qu'il n'a pas quittée depuis. Au service de la Compagnie Monsieur Moreau consacra les meilleures années de sa vie. Il fut un des pionniers de la région minière de Rouyn, et c'est durant un de ces voyages à travers ces régions difficiles qu'il eut des aventures tragiques. Un jour sur le lac des Quinze comme il voyageait dans une petite embarcation mue à la gazoline, une tempête le surprit, et il dut faire un long portage pour ensuite finir le voyage sur un long bateau plat entraîné par le courant rapide d'une rivière. Arrivé à destination et anxieux de pouvoir se reposer après tant de péripéties, il se mettait à la recherche non pas d'un hôtel, mais d'un camp, où souvent le plancher servait de lit et la valise d'oreiller.
Ceux qui se rendent à Rouyn ou Noranda aujourd'hui, soit par chemin de fer ou par véhicule, ne peuvent croire en voyant ces rues bien tracées, ces magasins modernes, ces hôtels où l'on y trouve le confort des grandes villes, qu'il y a quinze ans à peine c'était la forêt.

Le Témiscamingue est une région agricole très fertile et est relié à Rouyn par une route gravellée d'une centaine de milles; cette région est devenue populaire ces dernières années par l'établissement d'un bon nombre de "Retour à la terre". Ville Marie qui est le chef-lieu du comté, était autrefois le rendez-vous du bûcheron et Monsieur Moreau garde dans sa mémoire plusieurs incidents de lutte entre forts à bras.
Pendant que Rouyn et Noranda prospéraient, l'Abitibi progressait aussi et nombre de villages se sont développés et de nouvelles mines ont surgi. Monsieur Moreau, toujours à la recherche de nouveaux territoires, se rendait dernièrement en aéroplane à la nouvelle ville de Val d'Or où dans le court espace d'une année près de 1,000 personnes se sont groupées et une trentaine de magasins établis. Val d'Or est à une cinquantaine de milles au sud d'Amos, l'été on s'y rend par la rivière Harricana et l'hiver en traîneau ou snowmobile, et en tout temps en aéroplane. Dans cette dernière ville Monsieur Moreau reçut un accueil chaleureux.

POUR BATIR LE "NORMANDIE"

Le Havre. — Sait-on combien de journées d'ouvriers auront été nécessaires à la construction de la "Normandie", ce paquebot de 78,000 tonnes, le plus gros du monde, qui vient justement de conquérir le record de vitesse sur l'Atlantique?
Environ deux millions et demi.

En voici le détail: 150,000 journées de charpentiers en fer et traceurs; 350,000 de charpentiers-monteurs; 100,000 de forgerons et formeurs; 150,000 de cisailleurs et poinçonneurs; 200,000 de riveurs, chanfreineurs et perceurs; 300,000 de soudeurs à l'arc, de tuyautiers et ébénistes; 40,000 journées de vernisseurs et de peintres; 200,000 journées d'électriciens et 35,000 de voiliers et gréers.
Pour l'appareil-moteur, en dehors des travaux confiés à des entrepreneurs, on comptera environ 175,000 journées.
Un dernier chiffre: le total des salaires payés pour la construction de la "Normandie" s'élève environ à 600 millions de francs!

LA GRANDE COUTURE ET LE "NORMANDIE"

Douze grands couturiers, fourreurs et modistes parisiens, choisis parmi les plus célèbres, ont envoyé, le 29 mai, à New-York, sur le "Normandie", leurs meilleurs mannequins et soixante somptueux modèles spécialement conçus à l'occasion de sa première traversée et des fêtes qui vont l'accueillir aux Etats-Unis.

Ces créations sensationnelles, exclusivement destinées aux principaux galas donnés à New-York par le "Normandie" et pendant la traversée du retour, constitueront une éblouissante synthèse de la mode de demain.

Présentés par les gracieux mannequins de leurs créateurs et composant des tableaux d'ensemble, ils ont apporté le plus parisien des hommages au magnifique effort français que tout New-York est à fêter.

Maisons participant au voyage: Callot Soeurs, Jenny, Jeanne Lanvin, Lucien Lelong, Lucile Paray, Madeleine Vionnet, Maggy Rouff, Schiaparelli, Worth, Fourrures Weil, Fourrures Max (A. Leroy).

Le meilleur achat THE "SALADA"

UN CONSEIL.—SOYEZ UN EMPLOYÉ CIVIL, DES POSTES, UN INSPECTEUR DE DOUANES, UN COMMIS, STENOGRAPHE, ETC. LIVRE GRATUIT: "COMMENT OBTENIR UNE POSITION DU GOUVERNEMENT?" ECRIRE A M. C. C. CIVIL SERVICE SCHOOL, TORONTO (10)

SERVICE CIVIL
UN CONSEIL.—SOYEZ UN EMPLOYÉ CIVIL, DES POSTES, UN INSPECTEUR DE DOUANES, UN COMMIS, STENOGRAPHE, ETC. LIVRE GRATUIT: "COMMENT OBTENIR UNE POSITION DU GOUVERNEMENT?" ECRIRE A M. C. C. CIVIL SERVICE SCHOOL, TORONTO (10)

Prenez pas de CHANCE



PACIFIQUE CANADIEN



Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.
Adressez-vous à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

GIN de KUYPER
CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE
\$1.90 LA BOUTEILLE DE 26 ONCES
.85 LA BOUTEILLE DE 10 ONCES
\$2.65 LA BOUTEILLE DE 40 ONCES
MAISON FONDÉE EN 1695

A QUI Confiez-vous le soin de vos yeux
Rien ne saurait remplacer l'expérience. Personne, dans cet art délicat ne peut s'improviser expert
Faites examiner vos yeux par un homme QUALIFIÉ ET EXPERIMENTÉ
J.A. GENDREAU
Optométriste & Opticien
Bureau à Mont-Joli, le 1er Lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie.
Bureau à Amqui le 2ème Lundi de chaque mois, Hôtel Langis.
Bureau à Trois-Pistoles, le 2è mercredi de chaque mois, Hôtel Trois-Pistoles.

Magasin Victoria
ADRIEN MORNEAU, Gérant.
Tout achat de \$5.00 à notre épicerie vous donne droit à une faveur spéciale.
Ceux qui désirent embellir leurs meubles ou leur maison trouveront à notre épicerie un assortiment complet de peinture JAP-A-LAC et GLIDEN.
Chaque produit portant le nom JAP-A-LAC est un produit de qualité. Une entière satisfaction est garantie.
Épicerie de toutes sortes.
Qualité, choix, prix raisonnables.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.
Gérard Simard, LL. L.
Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI
Bureau à Matane les 1er et 2e mardis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON
Perreault Casgrain, LL. L.
Amédée Caron, LL. L., M. A. L.
AVOCATS
Bureau: Immeuble de la Banque Canadienne Nationale, RIMOUSKI

JAMES J. JESSOP
AVOCAT
Bureau: Immeuble de la Banque Provinciale RIMOUSKI
Bureau à Amqui (Hôtel Langis) tous les 1er et 3e samedis de chaque mois.

LOUIS-JOSEPH GAGNON
AVOCAT
B. A. LL. L.
MONT-JOLI

ART. GENDREAU
LL. L.
AVOCAT
Immeuble Gilbert, RIMOUSKI
Téléphone No 22
Bureau à Bic (Hôtel Laval) tous les 2e et 4e samedis après-midi.

EUDORE COUTURE
Licencié en droit
NOTAIRE
Bureau: IMMEUBLE GILBERT
Domicile: Rue St-Germain RIMOUSKI

Dr PHILIPPE SIMARD
MEDECIN
Des Hôpitaux de Paris et de New-York
Ave de la Cathédrale—Rimouski
Spécialité: Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. RIMOUSKI

Dr A. GAGNE
Ex-interne de l'Hôpital Laval à Québec.
Bureau: Chez Henri Lebrun, Rue St-Germain, Rimouski.
Tél. Bureau 296—Résidence, 23
Boîte Postale 467

Cartes d'affaires

POUR TOUTES DIFFICULTES FINANCIERES ADRESSEZ-VOUS A
R. O. GILBERT
SYNDIC LICENCIE
Comptable, auditeur et liquidateur de faillites.
EDIFICE GILBERT,
Téléphone. Bureau 44.
Résidence 24.

Téléphone 255-s-4
AD. VIGNOLA
PLOMBIER FERBLANTIER
COUVEUR
Accessoires de Plomberie, de Ferblanterie, etc.
Avenue de l'Évêché Ouest RIMOUSKI, Qué.

Avendre
Bois de chauffage. Spécialité: merisier érable, débité de toutes grosseurs et largeurs. Aussi croutés de bois mou en 4 pieds ou débité. Tout ce bois est à prix raisonnables. En vente chez: René Cazes, Rimouski.
Tél.: 207-D,

AU BON THEATRE — RIMOUSKI —

LES 8, 9, et 10 JUILLET

LE

PETIT

JACQUES

Avec

- CONSTANT REMI
• GABY TRIQUET
• LINE NORO

11, 12 et 13 JUILLET

WE LIVE AGAIN

AVEC

Anna Sten & Fredric March

LE PROGRES DU GOLFE

No 13 • 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 5 juillet 1935

Pour le rayonnement de la culture française

DU PETIT BALLON VERT AU TRICENTENAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

L'expansion de la culture française à l'étranger intéresse et préoccupe à bien des titres beaucoup de bons esprits. Aussi il n'est guère de Français qui ne voudront s'associer au juste hommage que rend, dans cet article, notre excellent collaborateur, M. Antoine Salles, député du Rhône, Président de l'Association Franco-Polonaise de Lyon, à l'infatigable propagateur des lettres françaises en Pologne, le grand écrivain polonais, Thadée Boy-Zielinski.

Tous les Français qui s'intéressent au rayonnement de la culture française à l'étranger devraient savoir — et lorsqu'ils l'ont su ne pas l'oublier — qu'il existe un écrivain en Pologne qui, depuis beaucoup d'années, n'a cessé de traduire nos œuvres les plus importantes afin de les faire connaître à ceux de ses compatriotes ne possédant pas notre langue c'est-à-dire au plus large public polonais. Il s'appelle le docteur Thadée Zielinski mais il est plus connu sous le pseudonyme de Boy et il peut inscrire aujourd'hui à son tableau de classe dans la littérature française plus de cent cinquante traductions de ses ouvrages classiques ou semi-classiques, qu'il a réunies dans une collection appelée la "Bibliothèque de Boy".

Boy n'est pas d'ailleurs qu'un traducteur. Journaliste, essayiste, critique littéraire et dramatique, il a conquis par ses œuvres personnelles nombreuses une place importante dans l'évolution de la vie intellectuelle polonaise. Et depuis deux ans il appartient à l'Académie Polonaise de Littérature dont il est l'une des personnalités les plus marquantes.

Mais nous voudrions d'abord conter la carrière de Boy "prince des traducteurs".

Il y avait jadis à Cracovie — c'était vers 1905 — alors dans tout l'éclat de sa vie de grande cité intellectuelle et artistique, un petit café où s'assemblaient volontiers les jeunes écrivains, peintres ou sculpteurs. Un soir, ce petit café, dont les murs s'étaient couverts peu à peu de caricatures et d'esquisses, se transforma en un cabaret artistique qui s'appela le "Petit Ballon Vert".

Le Petit Ballon Vert, cabaret chat-noiresque fut "une fusée de gaieté folle, un rire bruyant dont les échos parcoururent toute la Pologne, ce fut le conseil de ré- "vision, parfois cruel, de beaucoup "de fausses grandeurs, de beaucoup de mensonges officiels."

Le jeune Thadée Zielinski terminait alors à Cracovie ses études de médecine qu'il avait eu l'agrément de commencer à Paris. Déjà passionné de littérature et d'art il devint vite un des animateurs du "Petit Ballon Vert" et comme il ne pouvait pas signer du même nom ses ordonnances de jeune docteur en médecine et ses couplets de jeune chanteur, il prit un pseudonyme, celui de Boy, rapidement populaire et qu'il n'a pu abandonner depuis.

Mais, a-t-il écrit lui-même, en évoquant ces joyeuses et anciennes années, "j'étais tourmenté par la "nostalgie que Paris m'avait laissée au cœur. Ce qui me manquait "autour de moi, c'était ce merveilleux sourire de la France, c'était sa sagesse aimable et profonde, c'était son souffle d'amour. Je "ressentais le besoin de communiquer mon enthousiasme. Je me "mis à traduire".

Il commença par Molière. Renvoyant ses malades, en trois ans il le traduisit tout entier vers et prose, jusqu'à "Don Garcie de Navarre", jusqu'à la "Coupole du Val de

Grâce", ce qui prouve, "reconnaît "Boy avec effusion, qu'un grand "amour peut mener à des perversités". Cette traduction intégrale de Molière fut un grand succès.

Sans doute, pour tous les Polonais un peu instruits parlant, lisant les français, Molière ou Descartes, Montesquieu ou Pascal, n'étaient point des inconnus. Mais il y avait le reste des petits bourgeois et des ouvriers qui, en Pologne comme en France, a le goût des belles œuvres d'inspiration humaine. Et ainsi se constitua le vaste public de la Bibliothèque de Boy dont, pendant des années, les traductions ont paru avec la régularité d'un phénomène naturel.

Qu'y a-t-il dans cette bibliothèque des grands écrivains français traduits en polonais? Il y a donc tout Molière et Descartes avec le sévère "Discours sur la Méthode" dont par une ingénieuse supercherie, la traduction parut entourée d'une bande portant cette inscription: "réservé aux adultes" (de sorte que le "Discours" connut un succès de librairie tel que le philosophe son père, ne l'aurait jamais imaginé), puis Montaigne, Pascal et Rousseau. Châteaubriand et Benjamin Constant, Beaumarchais et Marivaux, Brantôme, Crébillon et Villon, Voltaire, Stendhal, tout Balzac, Verlaïne, etc...

Une telle continuité dans l'effort bat tous les records.

Une question se pose. Que valent ces traductions?

Tous les Français qui possèdent le polonais et sont par conséquent en mesure de les contrôler par eux-mêmes, ont toujours été unanimes à en vanter la fidélité et l'esprit. C'est que Boy possédait aussi parfaitement la langue française que la sienne propre a réalisé dans ce domaine de véritables tours de force.

En 1927, il était venu à Paris où l'élite intellectuelle de la France sut le féter comme il convenait non pour le remercier — car aucun remerciement ne serait à la taille de ce qu'il a fait pour les lettres françaises — mais pour rendre un légitime hommage à son labeur si fécond et si utile pour le rapprochement intellectuel des deux pays: réceptions, banquets, discours, décorations, il y eut même une séance solennelle au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne dont on se souvient peut-être.

Et puis Boy repartit pour la Pologne où, comme nous le disions tout à l'heure, en outre de son activité comme traducteur, par son œuvre personnelle et quotidienne d'essayiste et de critique, il avait conquis une immense réputation. S'intéressant à toutes les idées nouvelles, poursuivant avec humour, parfois s'il le faut avec dureté, le préjugé et la sottise, ayant mené des polémiques retentissantes, il est aujourd'hui avec l'illustre romancier Kaden-Bandrowski et l'admirable Sierozewski l'une des personnalités les plus en vue des lettres polonaises.

Précisément il vient de revenir en France comme un des délégués officiels de la brillante Académie Polonaise de Littérature, pour la représenter aux fêtes du Tricentenaire de l'Académie Française. Nul choix n'était plus indiqué, car personne sans doute dans le monde n'a fait autant que lui pour faire connaître dans son pays les lettres françaises.

C'est pourquoi à cette occasion, nous avons voulu insister sur l'exemple donné par Boy. C'est qu'il nous fait particulièrement comprendre pourquoi la Pologne intéresse tant la France au point de vue intellectuel: c'est sans doute parce qu'elle est un pays de vieille culture, dotée d'une capitale de riche civilisation, mais c'est aussi parce que nous nous retrouvons chez elle et en elle et que nous y voyons notre pensée et nos grands écrivains — grâce à des hommes comme M. Boy-Zielinski — connus et cultivés avec un attachement et un respect qui à beaucoup d'entre nous-mêmes pourraient servir de modèle.

Antoine SALLES.

SAINT-SIMON

Naissances

M. et Mme Charles Bélanger annoncent la naissance d'une fille

La saison chaude et votre santé

Par John L. Rice, M. D.

Autrefois, toutes les mères de jeunes bébés redoutaient la saison des chaleurs car elles savaient par expérience que c'était un temps dangereux appelé le temps du "choléra des enfants". Grâce à la découverte de la stérilisation du lait ce choléra est maintenant relativement rare et les bébés peuvent passer l'été aussi confortablement que les autres saisons.

Durant les grandes chaleurs, la santé des bébés dépend de trois choses surtout: propreté, vêtements légers et peu serrés, nourriture appropriée. De plus, les bébés et les jeunes enfants doivent être préservés des mouches au moyen d'un voile que l'on étend sur les berceaux. On doit aussi pourvoir les fenêtres de moustiquaires afin d'empêcher les mouches d'entrer dans la maison et de se poser sur les aliments. Ces derniers doivent être gardés dans la glacière.

Il faut se montrer prudent lorsque l'on boit de l'eau glacée. Il vaut mieux conserver l'eau dans des bouteilles mises dans la glacière que d'ajouter à l'eau de la glace qui n'est pas toujours propre. Le corps demande plus de liquides durant l'été qu'en d'autres saisons. Evitez de boire trop de breuvages sucrés, buvez plutôt beaucoup d'eau, du lait et du "lait de beurre".

Par les jours très chauds, laissez les bébés seulement avec leur couche et les jeunes enfants trotter avec un seul vêtement.

Les adultes devraient s'habiller légèrement pendant l'été. Les femmes, généralement, font mieux que les hommes sous ce rapport.

En se levant plus tôt le matin on peut éviter de tout faire à la hâte. Une douche froide, le matin et le soir, est un bon tonique. Mangez légèrement, habillez-vous sensément, baignez-vous tous les jours, ne vous pressez pas trop et l'été ne sera pas insupportable pour vous.

A LA COMMISSION SCOLAIRE

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, vendredi, le vingt-huit juin mil neuf cent trente-cinq, à trois heures de l'après-midi, à laquelle session sont présents: M. l'abbé Adolphe Tremblay, ptre, curé, président, et MM. J.-A. Brillant, Oscar Morissette et Camille Bérubé, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: Cie de Povoit, \$1.50 et \$1.50; A.-A. Portugais, \$20.35; RR. FF. du Sacré-Coeur, \$17.85 et \$70.84; RR. SS. de la Charité, \$3.62, \$27.12 et \$47.59; "Le Progrès du Golfe", \$3.60; "L'Echo du Bas St-Laurent", \$3.75; La Cie Santerre, Ltée, \$4.70 et \$20.05.

Sur proposition de M. Brillant, il est résolu d'accepter le compte de la Cie Santerre, Ltée pour la somme de \$425.00 en rapport avec la construction du hangar à bois à l'école No 1.

Les Commissaires reçoivent les soumissions pour réparations No 1 dans l'ordre suivant:

baptisée sous les prénoms de Marie-Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Bélanger, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Nicolas Chamberland annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Plourde, oncle et tante de l'enfant. Va-et-Vient

Mme Lorenzo Fortin et Mlles Elmire Lafontaine, de Montréal, visitaient dernièrement leurs nombreux parents et amis à St-Simon.

Mme Henri Gagné, de Montréal, était dernièrement chez ses parents, M. et Mme Joseph Lévesque.

Mlle Alphonsine Lafontaine, de Montréal, est actuellement l'invitée de Mme Joseph Caouette.

M. et Mme Adrien Bégin, de St-Octave, étaient dernièrement à St-Simon en visite chez M. J.-B. Thibault, frère de Mme Bégin.

Soumission de la Cie Santerre, Ltée, au prix de \$225.00.

Soumission de M. C.-A. Collin, au prix de \$235.00.

Sur proposition de M. Brillant, il est résolu d'accepter la soumission de la Cie Santerre, Ltée, au prix de \$225.00, pour les travaux énumérés dans l'avis public, conformément à la résolution du 18 juin 1935, et de confier à M. le commissaire Bérubé la charge de préparer le devis, signer le contrat au nom de la Commission scolaire et d'engager un homme de métier pour surveiller les travaux.

Les commissaires reçoivent une demande de la Cie Santerre, Ltée, pour honoraires dans l'affaire concernant le règlement des dommages pour l'incendie de l'école No 4.

Résolu de demander à la Cie Santerre de transmettre sa demande pour un prix fixe et non à pourcentage.

La prière clôt la séance.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi, le deux juillet mil neuf cent trente-cinq, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, à 8 heures p. m., sont présents: monsieur le maire L.-J. Moreault, M. D., et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Geo.-A. Morin, Léo Lévesque, et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir:

Liste de paye No 41, \$50.13; Liste de paye No 42, \$120.30; Liste de paye No 43, \$55.75; Liste de paye No 44, \$25.07; Ans. Côté & Fils, Ltée, \$20.11; Francis Hankin & Co., \$120.00; The Robertson & Co., \$6.01; Herménégilde Roy, \$140.25; Elisée Moreault, \$1.80; The Robertson & Co., \$108.50; La Cie de Téléphonie Nat., \$80.30; Michel Pineau, \$1.00; François Pouliot, \$5.00; Louis Bérubé, \$3.75; A.-A. Portugais, \$3.95; Fret, \$2.75; Fret, \$2.83; Roméo Samson, \$55.00; J.-P. Theriault, \$3.00; Fret, \$7.34.

Vu les mutations de propriétés suivantes: de M. Henri Lebrun à M. Eusébe Lavoie, p74; de M. Henri-A. Martin, Esqté, à M. Alfred Collin, p116; de l'Hôpital St-Joseph à la Société d'Agriculture du Comté de Rimouski, p379, 380, 401, 422 et 403; de M. Elzéar Boucher à M. Alphonse Morin, p529, 530 et 531; de M. Alphonse Morin à M. Adhémar Duchesne, p529; de M. André Lepage à M. Roland Martin, p267; M. P.-Léo Ratté à M. Albert Michaud, p8, au cadastre de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Proposé et résolu qu'une licence de cocher soit accordée à M. Emilien Alain, pour l'année courante.

Le conseil reçoit les communications suivantes: Un rapport du comité général en date du 25 juin dernier. Une consultation de MM. Casgrain & Caron au sujet de la taxe que la ville réclame de M. Joseph Brunet. Une deuxième lettre d'invitation de l'Union des Municipalités de la Province de Québec pour le prochain congrès. Une lettre de M. Louis Yockel à propos de différentes infractions au règlement municipal concernant la construction des toits.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à M. Albert Doucet, pour un garage, et à la Coopérative Fédérée pour un entrepôt, conformément aux certificats d'alignement de l'inspecteur et aux règlements de cette ville.

Et la séance est levée.

Le NOUVEAU GENERAL ELECTRIC



Il vous fera épargner plus qu'il ne vous coûte

Le Réfrigérateur General Electric se paye par les économies qu'il vous fera réaliser dans les dépenses de la maison.

Un réfrigérateur GENERAL ELECTRIC fait économiser en moyenne 5c par repas, et songez au nombre de repas que vous servez dans un mois.

Cette économie équivaudra à autant que le coût d'achat d'un réfrigérateur GENERAL ELECTRIC, et rappelez-vous que chaque sou que vous payez pour ce service est un placement dans un réfrigérateur de haute qualité qui est garanti pour cinq ans.

Imaginez-vous l'amélioration dans l'apparence de votre cuisine lorsque vous y aurez installé ce nouveau réfrigérateur GENERAL ELECTRIC. Pensez à sa commodité... le nouvel éclairage à l'intérieur inonde le cabinet d'une lumière abondante dès que vous ouvrez la porte... la nouvelle pédale permet de déclancher le loquet de la porte avec le bout du pied.

Vous n'avez plus raison de vous priver plus longtemps des économies et des avantages que vous assure un réfrigérateur GENERAL ELECTRIC. Voyez les nouveaux modèles chez votre marchand local — ils se vendent à des conditions avantageuses.



La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

85¢ la bouteille de 10 onces
1.90 la bouteille de 26 onces

"CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE"



265 la bouteille de 40 onces

GIN de KUYPPER

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

ÇA VAUT UNE BIÈRE

Dow

OLD STOCK

À LA VOTRE!

TRIBUNE LIBRE

Notre-Dame du Sacré-Coeur. 2 juillet 1935

Bourreurs de crânes

L'inventeur à puissante versatilité des bloc-notes de "L'Echo" est parfait imitateur de la feuille ministérielle dont la devise est de bourrer les crânes.

Où les ministres ont personnellement fait les frais de l'instruction de ce jeune homme, ou il a touché des fonds de la province. Dans le premier cas, on comprendrait le mécontentement de l'organe ministériel.

parle de "ses anciens bienfaiteurs"; à moins d'admettre que le régime des bourses d'études a pour base réelle le favoritisme politique?

Mais là où il y a trahison c'est quand ces feuilles maintenues à même l'argent des contribuables veulent se faire sur les sueurs et les souffrances du peuple une échelle pour atteindre aux premières places qu'ils n'ont pas pu acquérir dans les autres provinces.

Evidemment, chez le confrère, l'intérêt personnel fait taire les sentiments du cœur.

Romauld LAVOIE, cultivateur.

Notes généalogiques

I. Antoine Ruest, fils de Georges Ruest et de Jeanne Chanu, de St-Michel, Basse Normandie, France, se maria à Rimouski le 7 janvier 1734 à Madeleine Dutremble-Desrosiers le 10 juin 1717 à Rimouski, fils de Michel Dutremble-Desrosiers b. 1685 et m. 28 mai 1716 à Marie-Anne Moreau b. 1697.

II. Joseph Ruest b. 1738 et m. aux Eboulements en 1774 à Hélène Lavoie b. 1755.

III. Hubert Ruest 3e m. à Rimouski 24 fév. 1824 à Geneviève Rouleau, fille de Jean Rouleau et Christine Carrier.

IV. Rosalie (Rose) Ruest b. à Rimouski 21 mars 1830 et m. le 11 janvier 1848 à Jos. Théotime Dutremble-Desrosiers b. à Ste-Luce.

V. Athanase Desrosiers m. en 1893 à Victoria Sénéchal.

VI. Angèle (Angéline) Desrosiers m. à Samuel Lavigne, Shawinigan.

VII. Roméo Lavigne.

VIII. Paul-Emile Lavigne, Rose-Aimée, Marie-Stella, Adrienne, Léonide, Hilaire, Henri-Jacques, Marie-Noëlla, Marie-Gratia.

VII. Rvdes Soeurs Emérentienne et Germaine, religieuses Hospitalières de St-Joseph, Montréal.

VII. Arthur Lavigne.

VIII. Samuel, Benoît, Marcel.

VII. Albina Lavigne m. à Alexandre Beaudet.

VIII. Gérard Beaudet, Grégoire, Antoinette, Georgette, Mariette, Noëlla, Laurentin.

VII. Béatrice, Simone (Sr Marie St-Laurentin), religieuse Réparatrice.

Charles.

VI. Eustache Desrosiers, Elzéar, Jean, décédés. Arthémise décédée à Sayabec, Michel, Damase.

VI. Charles Desrosiers m. à Lydia Castonguay, Fall River.

VII. Léo, Orla, Alberta, Benoît.

VIII. Orla Desrosiers m. à Lucie Montier.

III. Robert, Jeanne.

VII. Evelyn Desrosiers m. à James Sullivan.

VIII. James Jr, Edward Sullivan.

VI. Philippe Desrosiers 1er m. à Alphonsine Phaneuf.

VI. Zéphir Desrosiers 2e m. à Victoria Bergeron.

VII. Médora, Dorilla, Horace.

VI. Marie-Rose Desrosiers m. à Joseph Saucier.

VII. Gustave Saucier.

VI. Pierre Desrosiers m. à Ollie Mignault, Matane.

VII. Thomas Desrosiers m. à Blanche Beaulieu.

VIII. Lucienne, Yvette, Oliva, Jeannine.

VII. Ulric Desrosiers m. à Aline Lamarre.

VIII. Hector, Alice.

VII. Elise Desrosiers m. à Stanislas Otis.

VIII. Paulo, Pierrette, Gycline, Rachel, Madeleine, Marcel.

VII. Antoinette Desrosiers m. à Ernest Otis.

VII. Jeanne Desrosiers m. à Joseph Dumont.

VIII. Pierrette.

VII. Zénon Desrosiers, Adélaïde, Georges, Antoine.

VII. Marie-Louise Desrosiers m. à Damase Couture.

VIII. Aline Couture, Emile, Alfred, Denis, Jeanne.

VII. Paul Desrosiers m. à Emma Labrie.

VIII. Eva, Théodule.

V. Hubert Desrosiers m. 1896 à Marie-Louise Cormier, Baie-des-Sables.

V. Alphonse Desrosiers m. à Adèle Bérubé.

VI. Léo Desrosiers m. à Clara Richard.

VII. Léo-Albert, Jeanne.

VI. Albert Desrosiers m. à Ida Grisé.

VII. Albert Jr.

VI. Eva Desrosiers m. à Albert Dumoulin.

VII. Lorraine, Olive.

VI. Paul Desrosiers m. à Eva Senay.

V. Joseph Desrosiers m. à Justine Ouellet.

VI. Justine Desrosiers m. à O. Lévesque, Price.

VII. Yvonne Lévesque.

V. Ursule Desrosiers m. à Charles Dion, Matane.

V. Marguerite Desrosiers m. à Joseph Bonenfant, Taunton, Mass.

VI. Omer Bonenfant m. à Julia Dumont, Taunton, Mass.

VII. Gérard Bonenfant, Marguerite, Annette, Normande, Maurice, Gertrude.

VI. Alice Bonenfant m. à Elisée Dumont, Taunton, Mass.



SAINT-ARSENE (Témiscouata)

Baptêmes Le 19 mars, Marie-Fernande-Solange, enfant d'Alphonse Perreault, forgeron et d'Edith Martin, de cette paroisse.

Le 24 mars, Joseph-Charles-Esdras, enfant d'Arène Gagnon, fils, cultivateur, et de Germaine Morissette, de cette paroisse.

Le 26 mars, Joseph-Fernand-Gabriel-Marie, enfant de Rosario Desjardins, cantonnier, et de Marie-Blanche Sirols, de cette paroisse.

Le 12 avril, Marie-Claire-Monique, enfant d'Auguste Bérubé, mécanicien, et de Germaine Lavoie, de cette paroisse.

Le 15 avril, Marie-Desanges-Marguerite, enfant de Léo Michaud, cultivateur de cette paroisse, et de Cécile Bérubé, Parrain, Alfred Michaud, cultivateur de cette paroisse.

Le 22 avril, Joseph-Paul-Camille, enfant de Camille Richard, cultivateur, et d'Annette Thibault, de cette paroisse.

Le 29 avril, Marie-Roseline-Pierrette, enfant d'Hiram Saindon, marchand, et de Marie-Rose Marquis, de cette paroisse.

Le 1er mai, Joseph-Louis-Hervé, enfant de Charles Bossé, cultivateur de cette paroisse, et d'Yvonne Thibault, Parrain, Louis Bossé, cultivateur de cette paroisse.

Le 18 mai, Joseph-Ernest-Marius, enfant d'Irène Beaulieu, cultivateur de cette paroisse, et de Marthe Bérubé, Parrain, Joseph Bérubé, cultivateur de cette paroisse.

Le 26 mai, Joseph-Henri-Claude, enfant d'Apollinaire Roy, cultivateur de cette paroisse, et de Cécile Gagnon, Parrain, Henri Lagueux, rentier de St-Romuald; marraine, Rolande Gagnon, tante de l'enfant.

Le 7 juin, Joseph-Albert-Denis, enfant de Cléophas Malenfant, menuisier et de Marie Mailloux, de cette paroisse.

Le 7 juin, Joseph-Adéodat-Paul, enfant de Cléophas Malenfant, menuisier de cette paroisse, et de Marie Mailloux, Parrain, Joseph-Stanislas Caron, bijoutier, de Matane, oncle et cousine de l'enfant.

Le 14 juin, Marie-Antoinette, enfant de Georges Gagnon, cantonnier, de cette paroisse, et de Regina Caron, Parrain, Georges-Albert Gagnon; marraine, Marie-Reine Gagnon, frère et soeur de l'enfant, de cette paroisse.

Le 15 juin, Joseph-Alex-Ludger, enfant de Ludger Morneau, cultivateur de cette paroisse; marraine, Clara Michaud, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 juin, Marie-Alice-Françoise-Julienne, enfant d'Alphonse Dumont, cultivateur de cette paroisse, et de Maria Hudon, Parrain, Lucien Dumont; marraine, Lucie Dumont, frère et soeur de l'enfant, de

cette paroisse.

Le 28 juin, Joseph-Omer-Bienvenu, enfant de Napoléon Dufour, cultivateur de cette paroisse, et soeur; marraine, Julienne Lévesque, d'Alma Malenfant, Parrain, Omer, que, de St-Eloi, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 avril, Marie-Roseline-Pierrette, enfant d'Hiram Saindon, marchand, et de Marie-Rose Marquis, de cette paroisse.

Le 1er mai, Joseph-Louis-Hervé, enfant de Charles Bossé, cultivateur de cette paroisse, et d'Yvonne Thibault, Parrain, Louis Bossé, cultivateur de cette paroisse.

Le 18 mai, Joseph-Ernest-Marius, enfant d'Irène Beaulieu, cultivateur de cette paroisse, et de Marthe Bérubé, Parrain, Joseph Bérubé, cultivateur de cette paroisse.

Le 26 mai, Joseph-Henri-Claude, enfant d'Apollinaire Roy, cultivateur de cette paroisse, et de Cécile Gagnon, Parrain, Henri Lagueux, rentier de St-Romuald; marraine, Rolande Gagnon, tante de l'enfant.

Le 7 juin, Joseph-Albert-Denis, enfant de Cléophas Malenfant, menuisier et de Marie Mailloux, de cette paroisse.

Le 7 juin, Joseph-Adéodat-Paul, enfant de Cléophas Malenfant, menuisier de cette paroisse, et de Marie Mailloux, Parrain, Joseph-Stanislas Caron, bijoutier, de Matane, oncle et cousine de l'enfant.

Le 14 juin, Marie-Antoinette, enfant de Georges Gagnon, cantonnier, de cette paroisse, et de Regina Caron, Parrain, Georges-Albert Gagnon; marraine, Marie-Reine Gagnon, frère et soeur de l'enfant, de cette paroisse.

Le 15 juin, Joseph-Alex-Ludger, enfant de Ludger Morneau, cultivateur de cette paroisse; marraine, Clara Michaud, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 juin, Marie-Alice-Françoise-Julienne, enfant d'Alphonse Dumont, cultivateur de cette paroisse, et de Maria Hudon, Parrain, Lucien Dumont; marraine, Lucie Dumont, frère et soeur de l'enfant, de

cette paroisse.

Le 28 juin, Joseph-Omer-Bienvenu, enfant de Napoléon Dufour, cultivateur de cette paroisse, et soeur; marraine, Julienne Lévesque, d'Alma Malenfant, Parrain, Omer, que, de St-Eloi, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 avril, Marie-Roseline-Pierrette, enfant d'Hiram Saindon, marchand, et de Marie-Rose Marquis, de cette paroisse.

Le 1er mai, Joseph-Louis-Hervé, enfant de Charles Bossé, cultivateur de cette paroisse, et d'Yvonne Thibault, Parrain, Louis Bossé, cultivateur de cette paroisse.

Le 18 mai, Joseph-Ernest-Marius, enfant d'Irène Beaulieu, cultivateur de cette paroisse, et de Marthe Bérubé, Parrain, Joseph Bérubé, cultivateur de cette paroisse.

Advertisement for Premier Spic-Span vacuum cleaner. Includes an image of the vacuum and a list of agents: La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent. Contact info: Rimouski - Amqui - Mont-Joli - Matane - Trois-Pistoles - Cabano.

Advertisement for Kellogg's Corn Flakes. Text: "Comme une BRISE FRAÎCHE!" and "FLOCONS DE MAÏS Kellogg". Includes an image of a woman's face and a box of cereal.

Advertisement for Papier A Mouches Wilson. Text: "Chaque Paquet de 10¢ de PAPIER A MOUCHES WILSON". Includes an image of a fly and a box of paper.

Advertisement for Société d'une Messe. Text: "SOCIÉTÉ D'UNE MESSE M. l'abbé Joseph-Ulric Geoffrion, curé du Saint-Rédempteur, Montréal, décédé le 1er juillet courant, était membre de la Société d'une Messe. S. E. CHENARD, Ptre-Chancelier."

Large advertisement for Molson's Export beer. Features a large image of a smiling man holding a glass of beer. Text: "L'arrière-grand-père savait apprécier les bonnes choses!" and "MOLSON'S Export".

LE THE ET LE CAFE

Une habitude bien répandue de nos jours et qu'on ne peut attribuer ni à la dépression ni au jeune âge est l'usage du thé et du café.

Le thé et le café ont pour principes actifs la théine et la caféine qui se classent parmi les drogues et produisent certains effets sur l'organisme.

Ces boissons sont d'une usage universel probablement à cause du sentiment général de bien-être que provoque la consommation.

Le thé et le café ne sont pas des breuvages uniformes; ils sont préparés avec des feuilles ou des fèves qui peuvent varier en qualité et en quantité.

La théine et la caféine ne produisent pas le même effet sur tous les individus. S'il est des personnes qui peuvent prendre du thé et du café sans inconvénients, d'autres ne le peuvent pas.

Il faut se garder de donner du thé ou du café aux enfants dont l'hyperactivité ne réclame pas ces stimulants qui ne feraient que les surexciter et les fatiguer.

Tous les individus n'ont pas le même tempérament; les uns sont calmes et tranquilles, les autres, au contraire, sont constamment agités, portés à l'insomnie; les stimulants, en général, ne sont pas recommandables à ce dernier type.

Constipée durant 30 ans

Une femme cherche longtemps un remède

Le grand inconvénient avec la plupart des remèdes contre la constipation, c'est qu'ils n'apportent qu'un soulagement temporaire. Ayant enfin trouvé un correctif efficace et permanent, cette femme nous écrit ce qui suit:

«Pendant plus de 30 ans, je souffrais de constipation aiguë et je fis l'essai de presque tous les remèdes possibles. Chacun d'eux me soulagea bien pendant un jour ou deux, mais après cela, c'était encore la même chose. Je dois reconnaître que mon cas était chronique. C'est, il y a trois mois que je pris des Sels Kruschen pour la première fois; j'en ai pris chaque matin depuis et aussi longtemps que je vivrai, mon premier devoir en me levant sera de prendre ma dose quotidienne de Kruschen. Je me sens aujourd'hui une tout autre femme. Mes intestins fonctionnent avec la régularité de l'horloge et mes amies me complimentent sur ma bonne mine. Mon seul regret, c'est de n'avoir pas connu Kruschen plus tôt.» — (Mme) A. M.

LE MAL DE TETE

La douleur est l'indice d'un état anormal de l'organisme, mais cela ne veut pas dire que tout état anormal se manifeste par la douleur.

Le mal de tête est une des formes les plus familières de la douleur; il est de caractère variable: douleur vive ou sourde, frontale ou occipitale selon qu'elle occupe l'avant ou l'arrière du crâne; elle peut survenir le matin ou le soir.

Lorsqu'on souffre d'un mal de tête, il est tout naturel que l'on cherche à s'en soulager. Que fait-on pour cela? Le plus souvent on aura recours à tel ou tel médicament qui se vend sur le marché sans se rendre compte s'il convient à nos besoins.

Si le mal de tête provient d'une cause que l'on a déjà fait rechercher, il n'est pas nécessaire de recourir au médecin; si l'on a besoin de plus d'exercice ou d'air pur, on sait où se le procurer. S'il dépend de troubles digestifs, on surveillera plus étroitement son alimentation et ses voies digestives.

Certaines personnes, en dépit de leur vie hygiénique et rationnelle, souffrent presque continuellement de maux de tête; il serait très imprudent de leur part de se soigner elles-mêmes, car un mal de tête si persistant peut provenir d'un mal qui réside à l'intérieur de l'organisme et qu'il vaut mieux faire rechercher plutôt que d'essayer à calmer la douleur.

Une cause très commune du mal de tête est la fatigue de la vue à laquelle on peut facilement remédier par le port de verres correcteurs mais pas autrement. Il est donc évident que si le mal de tête, soit qu'il indique l'anémie ou la néphrite, qu'il provienne d'affections nerveuses ou autres, ne pourra être guéri que si le traitement est dirigé vers la cause elle-même.

Ne négligeons pas un mal de tête; cherchons-en immédiatement la cause et épargnons-nous ainsi des troubles et des inquiétudes inutiles.

L'ALIMENTATION

Les aliments que nous ingérons accomplissent deux fonctions bien définies: (1) ils pourvoient à la croissance de l'organisme en même temps qu'à l'entretien et à la réparation de ses tissus; (2) ils entretiennent l'énergie vitale et nous rendent aptes au travail.

Le régime alimentaire bien ordonné est la base même de la santé, et il ne coûte pas plus cher de se procurer des aliments sains et appropriés que de les acheter au hasard.

Si l'enfant reçoit une alimentation défectueuse, sa croissance normale sera entravée puis on le retrouvera, plus tard, incapable de fournir une bonne journée de travail et sans défense contre les attaques de la maladie.

Que doit comprendre notre régime alimentaire? A la tête de la liste nous faisons figurer le lait et ses dérivés, le beurre et le fromage. Le lait doit être considéré comme un aliment et non comme un breuvage.

Les fruits frais et les légumes sont aussi des plus désirables; ils sont riches en vitamines et devraient toujours entrer dans la composition du régime alimentaire. A ces aliments ajoutons des céréales, des oeufs, de la viande, des pommes de terre et autres légumes, et l'on obtient une alimentation parfaite, qui ne peut que maintenir l'organisme en santé si elle est secondée par l'observance des autres règles générales de l'hygiène.

Que chacun se fasse donc un devoir de choisir avec discernement les aliments dont il doit se nourrir. N'achetons jamais de viande qui

ne porte pas l'étampe indiquant que l'inspection en a été faite. Ne buvons que du lait pasteurisé; ne nous présentons qu'aux magasins tenus proprement et qu'aux étals où les produits alimentaires sont manipulés de façon hygiénique.

TENONS LE LAIT PROPRE, AU FRAIS, ET COUVERT

Nous croyons pouvoir affirmer sans trop nous tromper que peu de gens éprouvent un plaisir réel à payer des taxes ou des comptes de médecin. Tous, nous aimerions beaucoup mieux, avec les ressources dont nous pouvons disposer, nous procurer certains objets ou certains plaisirs longtemps désirés plutôt que de défrayer le coût d'une maladie que nous avons été loin de souhaiter ou encore de contribuer à des services publics au sujet desquels nous ne sommes pas assez renseignés.

Si la moyenne des citoyens se rendait compte que le paiement des taxes constitue un placement à rendement considérable, on consentirait probablement cette dépense avec plus de satisfaction. Concentrons un moment notre attention sur un seul des usages appropriés du revenu des taxes.

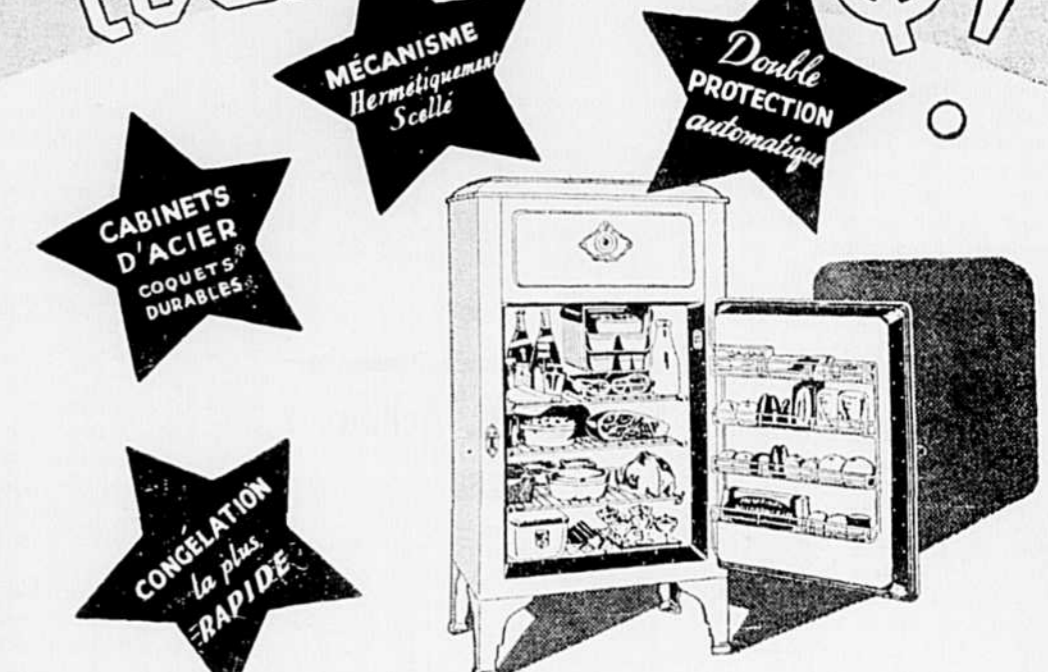
Le temps n'est pas encore loin où chaque automne les salles de nos hôpitaux regorgeaient de malades atteints de la fièvre typhoïde; un nombre assez considérable d'entre eux recouvreraient la santé mais un nombre plus grand encore n'en relevaient qu'avec peine et pendant un temps plus ou moins long des reliquats de cette maladie grave. Il n'y a pas longtemps non plus que l'on avait à déplorer chaque été la perte de milliers de petits emportés par la gastro-entérite.

Il ne faut pas croire que c'est par pur hasard que les choses ont changé. Comme on le sait, la fièvre typhoïde est, de nos jours, une maladie évitable et relativement rare puis, dans nos villes modernes, une mère intelligente ne redoute plus maintenant la saison chaude comme elle était forcée de le faire il y a quelques années seulement alors que la vie des bébés était sous une menace constante.

A quoi attribuer ces changements si profitables pour tous? A ce que le peuple paye des taxes dont le revenu a permis aux pouvoirs publics de lui procurer une eau d'alimentation saine et un lait purifié de même que de lui assurer les services d'infirmières visiteuses qui répandent dans tous les foyers les conseils d'hygiène au bénéfice des mères de famille et de la santé de leurs enfants. L'épargne de vies si précieuses ne constitue-t-elle pas un dividende considérable sur le montant investi? Un cas de maladie grave dans une famille coûte infiniment plus cher que les taxes et cela sans essayer d'évaluer à prix d'argent le coût des misères et des souffrances tant morales que physiques que la maladie entraîne.

Naturellement, on a à coeur que les taxes soient employées sagement mais faisons-nous notre possible pour collaborer à l'oeuvre de

Il vous les faut tous les CINQ!



EVIDEMMENT il vous faut tous ces cinq avantages essentiels dans votre réfrigérateur électrique. Vous apprécierez aussi les nombreuses autres améliorations (telles que la porte étagère, la tablette roulante, le légumier, l'intérieur éclairé à l'électricité, le tiroir "select-a-cube" et bien d'autres) que vous assure le Westinghouse. Votre satisfaction permanente est certaine lorsque vous choisissez le réfrigérateur Westinghouse doublement automatique, le seul réfrigérateur qui vous garantit tous les avantages perfectionnés et modernes!



Fabriqué en Canada.

Passez à nos magasins et voyez les derniers modèles Westinghouse, les meilleures valeurs que nous avons jamais offertes. Des conditions qui vous conviendront et un paiement comptant des plus raisonnables sont spéciaux pour ce mois-ci.

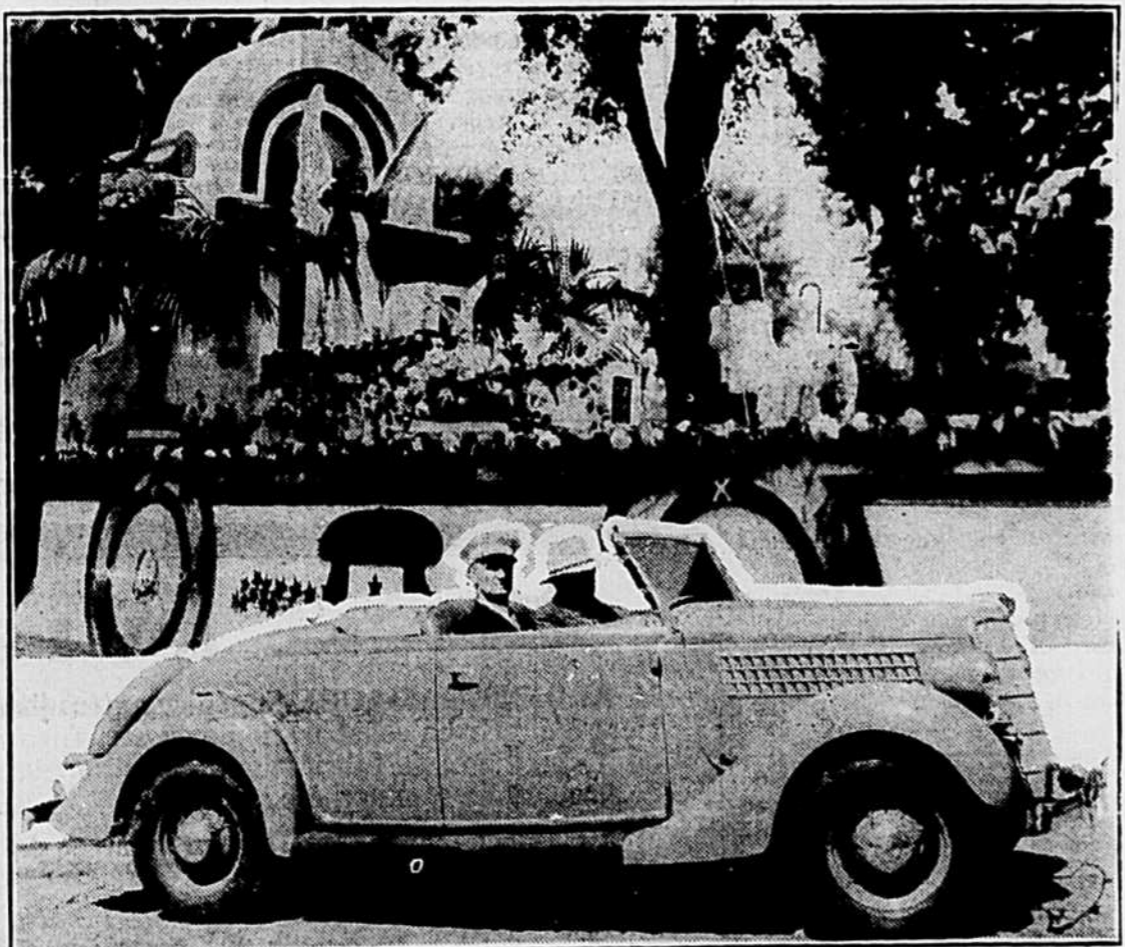
Le RÉFRIGÉRATEUR Westinghouse

EST DOUBLEMENT AUTOMATIQUE

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski — Amqui — Mont-Joli — Matane Trois-Pistoles — Cabano.

La Saint-Jean Baptiste à Montréal



MONTREAL EN LIESSE COMME-MORE LES PREMIERS JOURS DU CANADA DANS LA PARADE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE. Des milliers de Montréalais ont acclamé cette procession des sociétés religieuses et patriotiques et les beaux chars allégoriques qui ont marqué cette grande parade de lundi — la plus belle que nous ayons encore vue. Les vignettes montrant (A) St-Jean-Baptiste sur le char qui terminait ce cortège de trois milles — du Parc Lafontaine à l'avenue Atwater, via la rue Sherbrooke; (B) Le commandant ordonnateur de la parade, M. l'inspecteur Arthur Maranda, de la division Centre de la Police, conduisant une routière Ford V-8 de 1935, mise à la disposition de la ville par la Ford Motor Company of Canada, Limited.

Advertisement for Sweet Caporal cigarettes, featuring an illustration of a soldier and the text: 'La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé.' 'Lancet' 'Cigarettes SWEET CAPORAL' 'CIGARETTES SWEET CAPORAL' 'Collectionnez les "Mains de Poker"'

nos pouvoirs publics? N'est-ce pas gâcher un travail considérable qui a été rendu possible par le revenu des taxes que de manipuler sans soin le lait qui nous arrive à domicile pur et sain?

On sait que le lait subit une inspection soignée et c'est ce qui fait qu'il est premièrement obtenu de vaches saines, qu'il est ensuite manipulé avec soin et proprement et puis pasteurisé afin de détruire tous les germes de maladies qui pourraient s'y trouver. Le lait pasteurisé est ensuite mis dans des bouteilles stérilisées et tenu au froid jusqu'à sa livraison au consommateur.

Il est donc de notre devoir de conserver à ce bon lait sa pureté une fois que nous l'avons dans notre possession; il faut pour cela le tenir propre, au frais et couvert. Ayons le soin de laver le dessus de la bouteille avant d'enlever le petit couvercle de carton; ne faisons pas servir ce couvercle une autre fois, puis soit que l'on verse le lait dans un pot bien propre qu'on aura le soin de couvrir ou laissons-le dans la bouteille en couvrant celle-ci avec une tasse ou un verre propre. Gardons le lait sur la glace; ne le laissons pas séjourner dans une pièce chaude.

Voyons à ce que le lait soit toujours couvert afin d'en éviter la contamination par les mouches et les insectes.

Tenons le lait propre, au frais et couvert.

AVIS PUBLIC

MM. les Commissaires d'écoles du Sacré-Coeur demandent des soumissions pour des travaux de peinture à l'école No 1 comme suit: Appliquer deux couches de peinture à l'extérieur et à l'intérieur de l'école. La Commission Scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Ces soumissions seront reçues au bureau du soussigné, au plus tard le 16 juillet 1935, à 7 heures p. m. On pourra s'adresser au soussigné pour visiter l'école. J. S. LANGIS, Commissaire. Sacré-Coeur, le 2 juillet 1935.

SOUMISSION

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée) le vendredi 12 juillet 1935, des soumissions pour des réparations et améliorations au quai de Bonaventure, comté de Bonaventure, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour réparations au chef du ministère des Travaux Publics, Bonaventure, P. Q." On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et

se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef, à Ottawa, de l'ingénieur divisionnaire, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q.; de l'Association des Constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste de Bonaventure, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule. Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le ministre, pourvu que la chose soit faite à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$10,000, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministre, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et devis ne sont pas remis au ministre dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, N. DESJARDINS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 28 juin 1935.

Notes locales

M. le Commandeur Henri Gagnon, directeur-gérant du Soleil, de Québec, et Madame Gagnon étaient en ville au commencement de la semaine, à l'occasion du décès et des funérailles de Mme Charles D'Anjou, belle-soeur de Mme Gagnon.

M. Georges Guimont, ingénieur-mécanicien du C. N. R., son fils Odilon et ses jeunes filles Mlles Laure et Florida Guimont, ainsi que M. et Madame Nicolas Lepage, tous de Limoilou, et anciens Rimouskiens, étaient en ville dimanche et lundi à l'occasion du décès et des funérailles de M. Fortunat Lepage.

M. Edmond, Edgar, Oscar et Léo Patry, de Montréal, et Mlles Lauretta et Yvonne Patry, de Providence, R. I., qui étaient autrefois de Rimouski, sont venus assister aux funérailles de leur soeur, Madame Charles D'Anjou, mardi dernier.

M. René Roy, E. E. L., de Lévis, a passé la fin de semaine en notre ville.

M. Robert Caron passe quelques jours à Rivière-du-Loup et Ste-Hélène.

M. Wenceslas Michaud, de Montréal, est en visite chez Mme (Dr) M.-A. Drapeau.

M. et Mme Antoine Gauvreau, de Québec, sont venus assister aux funérailles de leur cousine Mme Charles D'Anjou.

Mlle Thérèse Côté, de Cap-Chat, était en ville cette semaine l'invitée de quelques amis.

M. Horace Paquin, de Montréal, était en visite chez Mlle Blanche-Aimée Gaudreau, au commencement de la semaine.

Madame la Comtesse Ferretti et sa fille Mlle Paulette, de Québec, ainsi que Mme Duchesnay, passent la belle saison en notre ville.

Mlle Monique Bouchard, de St-Roch-des-Aulnaies, a passé une huitaine chez des amis.

Mme Emile Alain, sa fille Mlle Gilberte et M. Gérard son fils sont partis pour Carleton-sur-mer où ils passeront les mois d'été.

M. Jean Lalonde, de Montréal, était de passage en notre ville, au cours de la semaine.

M. Armand Fafard, I. F., a passé la fin de semaine à Québec et Ste-Anne-de-la-Pocatière.

M. Arthur Simoneau, M. Adrien Simoneau et Mlle Marguerite Simoneau sont allés à St-Alexis assister aux funérailles de M. Herménégilde Lévesque, décédé mardi, à l'âge de 89 ans.

Mlle Robert Proulx, étudiante au Couvent de Nicolet, passe les vacances dans sa famille.

Mlle Alexandrine Miller, de Bersimis, est en promenade chez des parents pour une huitaine.

M. Jean-Marie Pilote, de Causapsal, était en visite chez ses parents M. et Mme Nérée Pilote, jeudi.

Mlle Claire Bourget a passé la fin de semaine dans sa famille à Lévis.

Mlle Madeleine Beaulieu, de Québec, est l'hôte de son amie Mlle Jacqueline Arseneault.

Mlle Marie-Anna Sinclair, de Montréal, était de passage ici cette semaine l'invitée de Mlle Laurette Rousseau.

M. et Mme Arthur Bellavance, M. et Mme Emile Masse et Mme Langelier, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme Damase Gaudreau, en fin de semaine, en route pour Amqui.

Mlle Marie-Louise Chénard, de Bic, a passé la semaine en notre ville.

Mlle Irène Marmen, de Matane, a passé la fin de semaine dans sa famille.

Mlles Marthe Simard et Yolande Pettitclerc, de Montréal, passent quelques jours en notre ville les hôtes de Mlle Rose-Aimée Coulombe.

Mlle Marguerite Tremblay, institutrice à Pointe-LeBel, passe les vacances chez son grand-père, M. Jacob Tremblay.

M. Rodolphe Sasseville, de Québec, est parti pour Ste-Anne-des-Monts après un bref séjour en notre ville.

M. et Mme Lauréat Bélanger et leurs fillettes Charlotte et Pauline sont actuellement en voyage dans la région de Temiscouata.

Il fait une chaleur intense depuis quelques jours. C'est le cas de dire: "comme en plein cœur de juillet". L'orage d'hier soir a rafraîchi la température.

MORT DE M. CHARLES DESJARDINS

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès survenu hier soir, à l'Hôpital de Rivière-du-Loup, de M. Charles Desjardins, marchand de St-Eloi. M. Desjardins était le beau-frère de MM. Albert et Michel Michaud, de notre ville.

Les funérailles auront lieu à St-Eloi, le 8 courant, à 9 heures 30 (heure solaire).

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Au Séminaire

Résultat du baccalauréat de chimie

Le résultat du baccalauréat de chimie passé en avril dernier, dans tous les séminaires affiliés à l'Université Laval, a été rendu officiel ces jours derniers.

Ont conservé les 4/5 des points: MM. Léopold Belzile et Laurent Riou. Douze élèves ont conservé les 3/5 des points: MM. Paul-Emile Beauchemin, Alphonse Bélanger, Réal Bernier, P.-Emile Charron, Léo-Paul Garon, Delphis Lévesque, Aurèle Ouellet, Jean-Louis Péloquin, Aurèle St-Laurent, Philippe St-Laurent, Maurice Tremblay et Gérard Verreault.

Le 1/3 des points: MM. Lucien Beaulieu, Hermel Boucher, Rodrigue Brillant, Gérard Cayouette, Lionel Dion, Sylvio Dionne, Paul-Henri Gaudreau, Yvon Landry, Simon Langlais, Aubin Morin, Paul-Emile Riou, Lucien Roy, Samuel St-Laurent et Louis-Philippe Thériault.

Mort de M. Achille Vézina

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de M. Achille Vézina, fils de M. Achille Vézina, mesureur de bois, et de Madame Vézina, survenu mercredi, le 3 juillet. Le défunt, qui a succombé à une attaque de méningite, n'était âgé que de 20 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère M. et Mme Achille Vézina, plusieurs frères et sœurs, entre autres MM. Armand Vézina et Léo Vézina, Madame G. Dionne (Cécile), de N.-D. du Sacré-Coeur.

Ses funérailles auront lieu à la cathédrale, demain matin (samedi).

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos sincères sympathies.

Diplômes de coupe

Près de deux cents dames et jeunes filles ont assisté, lundi soir, à l'Hôtel de Ville, à la distribution des diplômes de coupe, sous la présidence de M. l'abbé A. Tremblay, curé de la cathédrale. M. l'abbé Saindon, directeur de l'Ecole d'Agriculture et MM. les agronomes Gauthier, de Rimouski, et Paris, de Gaspé, étaient présents.

Avant la distribution des diplômes et des prix, M. le curé prit la parole pour dire tout le plaisir qu'il avait d'assister à cette soirée et tout l'intérêt qu'il porte aux choses du terroir.

Cinquante-cinq diplômes de coupe furent ensuite distribués dont quatre avec la mention "grande distinction", à Mmes T.-R. Gauthier, Jean Lepage, L.-H. Potvin et Mlle Germaine Hupé. Recurent leur diplôme avec "distinction", Mmes Alphonse Fortier, Romeo Gagné, J.-G. Lavoie, Omer Lavoie, François Bellavance, Louis Gagné, Maurice Hébert, Albert Malenfant, Antonio Martin, Georges Morin, J. B. Paradis, J. B. St-Amand, Mlles Annette Amiot, Germaine Banville, Mariette Banville, Yvette Brodrique, Anastasie Canuel, Blanche Côté, Jeanne Côté, Madeleine D'Anjou, Bertha Doucet, Yvonne Doucet, E. Dubé, Antoinette, Marguerite et Thérèse Gagnon, Diana Gaudreau, Clothilde Dubé, Cécile Lamontagne, Eva Lebrun, Juliette Lepage, Hélène Morin, Lydia Morissette, Ernestine St-Pierre, Germaine St-Pierre (fille d'Ernest), Germaine St-Pierre (fille d'Abraham), Germaine St-Pierre (fille de Georges), Hélène Saucier, Bernadette et Imelda Tremblay; avec "satisfaction": Mmes André Ouellet et O. Saucier et Mlles L. Bérubé, Marie-Jeanne Bérubé, Simone Blanchette, Léonilda D'Astous, Marie-Anne Dubé, Angéline Gagnon, Lucia St-Laurent.

Plus de 20 prix offerts par de généreux donateurs furent ensuite donnés aux plus méritantes.

A l'issue de la soirée, MM. les agronomes Gauthier et Paris félicitèrent les gagnantes des succès obtenus, soulignant que c'est par l'agriculture et les travaux domestiques que nous pourrions le plus facilement traverser la crise économique actuelle. "Il nous faut, dit M. Gauthier, l'appui de la femme pour maintenir le cultivateur sur la ferme et l'espérer que dans un avenir rapproché nous pourrions faire donner des cours d'art domestique à Rimouski."

A LA MAISON DES RETRAITES FERMÉES

De vendredi à lundi, le 8 courant, aura lieu à la maison des retraites fermées des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception l'exposition des travaux des cercles de Rimouski et Rivière-du-Loup.

Toutes les personnes qui désirent visiter ces ouvrages, fruit d'un zèle tout apostolique, sont cordialement invitées.

Cour Supérieure

Liste des actions prises depuis le 27 juin 1935

5071, Octave Michaud, Montréal, vs Alphonse Brisson, Rimouski, \$161.54, rente foncière.

5072, Lucien Côté, Matane, vs Emile Langlais, Matane, \$235.42, dommages pour inexécution de contrat.

5083, J. Ludovic Poirier, Mont-Joli, vs Florian Rioux, St-Jean de Dieu, \$129.75, billet.

Jugement rendu par l'honorable Juge Langlais

5061, Louis St-Pierre, Rimouski, vs Josué Lévesque, Rimouski & Elisée Moreault, mis-en-cause:

Il s'agit ici d'une action hypothécaire; le demandeur conclut à ce que le défendeur soit condamné à lui payer la somme de \$121.88 avec intérêt et les dépens; à ce que l'immeuble dont il est question soit déclaré affecté et hypothéqué au paiement de toutes les sommes; et à ce qu'à défaut par le défendeur de payer les dites sommes dans le délai de quinze jours de la signification qui lui sera faite du jugement à intervenir, le dit immeuble soit vendu par décret au plus offrant enchérisseur en la manière ordinaire, en satisfaction des dites sommes; à ce que Aurèle Lévesque soit mis-en-cause pour entendre le jugement à intervenir contre le défendeur et à ce que Elisée Moreault, registraire de la division d'enregistrement du comté de Rimouski, soit assigné et mis-en-cause pour les fins des présentes et afin de noter la présente poursuite dans l'index aux immeubles du bureau d'enregistrement dont il a la charge, le tout avec dépens contre le défendeur dans tous les cas, et avec dépens contre les mis-en-cause au cas seulement de contestation de leur part. L'honorable Juge Langlais rend jugement suivant les dites conclusions.

Jugement par le greffier

4939, Fenox Company, Limited, Rimouski, vs J. E. Bérubé, Mont-Joli. Jugement contre le défendeur pour la somme de \$244.80 pour marchandises vendues et livrées au défendeur par la demanderesse.

Cour de magistrat

Liste des actions prises depuis le 27 juin 1935

No 5991, International Stock Food Consumers Co., Ltd., Toronto, vs Adrien Caron, St-Cleophas, \$39.50, compte.

5992, Napoléon Levasseur, St-Léon de Grand, vs Joachim Mismeault, Val-Brillant, \$28.50, dette.

5993, Joseph St-Pierre, Chuteaux-Outardes, vs Zéphirin Tremblay, Chuteaux-Outardes, \$11.49, balance au compte.

5994, J. D. Rioux, Priceville, vs Michel Cloutier, St-Octave, \$7.00, compte.

5995, W. E. Astle, Limited, Mont-Joli, vs Alphonse Beaulieu, Priceville.

5996, Madame E. Martin, Rimouski, vs Adrien Bourret, Québec, \$25.

5998, Joseph-Amable Lévesque, Ste-Florence, vs Corporation de Ste-Florence, annulation procédures municipales.

5999, W. E. Astle, Ltd., vs Adrien Dupéré, Les Boules, \$57.18, dette-compte.

6000, Anselme Côté & Fils vs Léon Côté, Rimouski, \$31.93.

6001, J.-Alfred Ouimet, Montréal, vs Adélar St-Laurent, Pointe-au-Père, \$38.14.

Jugements rendus par le Greffier

5936, Jos. Thomassin, Québec, vs William Jacobbe, Godbout: Jugement contre le défendeur pour la somme de \$71.80 en vertu d'un compte.

5979, International Stock Food vs Jos. Dion, St-Valérien \$17.25, jugement contre le défendeur pour ce montant, en vertu d'un billet.

Croquet

Résultat des parties jouées

27 juin, Bellavance défait Lauzier, en 74 minutes.

28 juin, D'Anjou défait Côté en 95 minutes.

29 juin, Michaud défait B. C. N. en 65 minutes.

1er juillet, B. C. N. défait Bellavance en 75 minutes.

2 juillet, Côté défait Michaud en 95 minutes.

3 juillet, Lauzier défait D'Anjou en 71 minutes.

4 juillet, Côté défait Lauzier en 95 minutes.

Prochaines parties

8 juillet, B. C. N. vs D'Anjou.

9 juillet, Michaud vs Lauzier.

10 juillet, Bellavance vs Côté.

11 juillet, D'Anjou vs Michaud.

12 juillet, Lauzier vs Bellavance.

13 juillet, Côté vs B. C. N.

Position des Clubs

J. G. P. Pts

D'Anjou 11 9 2 18

Côté 12 9 3 18

Michaud 11 7 4 14

B. C. N. 11 6 5 12

Bellavance 11 2 9 4

Lauzier 12 1 11 2

AVIS AUX AMATEURS

Cette semaine, le programme publié ci-dessus nous apportera les plus belles parties de la saison.

Tous les clubs ont besoin de victoires pour consolider leur position.

Lundi, le B. C. N. vs le D'Anjou. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que cette partie ne manquera pas d'intérêt: le D'Anjou luttera pour conserver la première position menacée par le Côté, et le B. C. N. convoite lui aussi une place dans le détail et ne doit rien perdre.

Le Michaud, de son côté, lutte pour se maintenir dans la liste des détaillants, et a deux rudes adversaires dans le D'Anjou et le Lauzier. La position qu'occupe le Lauzier laisse croire qu'ils ne sont pas dangereux. Ils ont pourtant bien prouvé le contraire cette semaine en battant le D'Anjou et livré une des plus chaudes parties au club Côté.

Le Bellavance, qui fait la lutte au Lauzier pour le prix de consolation, fera certainement l'impossible pour le battre et prendre sa revanche sur le Côté qui veut, à tout prix, la première position.

La direction du croquet a décidé de jouer ces parties de mardi et jeudi après celles de la balle molle. Elle vous invite tous à venir passer d'agréables soirées.

Saint-Fabien

Première messe

Le 25 juin, M. l'abbé Raoul Roy, fils de Mme Charles Roy et de feu Charles Roy, ordonné prêtre la veille en la cathédrale de Rimouski, par S. E. Mgr Georges Courchesne, célébrait sa première messe, assisté de M. l'abbé Fortunat Gagnon, préfet au Séminaire de Rimouski.

Parmi les assistants au chœur on remarquait: MM. les chanoines E. Pelletier, curé de la paroisse, et A. Tremblay, du Séminaire de Rimouski, MM. les abbés J.-B. Morin, Grégoire Rioux, J. Page, M. l'abbé Alcide Côté, ecdcl. de Bic, et le R. P. Lacroix, des Pères St-Vincent-Paul de Montréal, qui prononça le sermon de circonstance.

Quelques parents du nouvel élu, Mme Charles Roy, sa mère, Mlle Annette Roy, sa soeur, M. Joseph Roy, Mme Vital Roy, MM. et Mmes Joseph et Samuel Mercier, oncles et tantes, occupaient dans la nef des places d'honneur.

Pendant l'office, un programme choisi fut exécuté à l'orgue sous la direction de Mme J. O. Bélanger. Nous mentionnerons entre autres un magnifique "Ave Maria", rendu par M. Réal Bernier.

Mariage

Le 29 juin, M. le chanoine J. M. G. Belzile, curé de Ste-Juce, bénissait le mariage de M. Léopold Lafresnaye, fils de M. et Mme Louis Lafresnaye, de Rivière-du-Loup, avec Mlle Léonie Belzile, fille de M. et Mme J.-F. Belzile.

M. Jean Belzile, comptable de la Banque de Montréal à Québec, M. Aurèle Belzile, gérant de commerce à Ste-Croix de Lotbinière, M. le Dr et Mme Antoine Roy, de St-Jean-de-Dieu, MM. Charles-Borromée Belzile, Rimouski, et Georges-David Belzile, employés de commerce, M. Paul-Eugène et Mlle Yolande Belzile étaient au nombre des invités.

M. et Mme Alphonse Bélanger ont passé une semaine à St-Philippe-de-Néri.

M. et Mme Camille Roy sont de retour d'une promenade à St-Simon chez leurs parents.

Mme X. Couturier, de Chicoutimi, était dernièrement de passage chez M. J.-F. Belzile, pour le mariage Lafresnaye-Belzile.

M. et Mme Louis Gendreau sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis chez des parents et amis.

M. et Mme Irénée Belzile, de St-Simon, étaient en visite au cours de la semaine.

M. et Mme Henri Lafresnaye, de Rivière-du-Loup, étaient, dimanche dernier, en visite chez M. Josaphat Roy.

Le Révérend Père J.-D. Morin, V. F., curé de Causapsal, revenant d'un voyage aux Etats-Unis, où il a assisté à l'ordination et à la première messe de son cousin M. l'abbé Alfred Gendreau, de Fall River, était en visite dans la famille Cyrice Gendreau et a passé la fin de semaine au chalet de M. J.-A. Gendreau.

Mlle Julia Lebel, de Luceville, est en promenade chez sa soeur Mme J.-A. Gendreau, avec laquelle elle a passé quelques jours à la grève de St-Fabien.

Mme L.-P. Gendreau, de Montréal, est en promenade avec ses enfants chez M. Cyrice Gendreau.

Mme Aimé Boulanger, de Montréal, est revenue avec son fils Roland reprendre possession de son chalet à la grève de St-Fabien.

Le Rév. David Jean était en promenade dernièrement chez sa soeur Mme J.-F. Belzile.

M. et Mme Fab. Boulanger, de Montréal, sont arrivées à la grève

pour la saison.

M. l'abbé Grégoire Rioux est en voyage avec sa soeur en Gaspésie.

BALLE-MOLLE

La Ligue de Balle-Molle a fait ses débuts cette semaine et quatre parties à date ont été jouées. Chaque équipe a remporté une victoire.

Résultat des parties jouées: Michaud, 13; D'Anjou, 9. Price, 15; A. C. J. C., 10. A. C. J. C., 21; Michaud, 19. D'Anjou, 26; Price, 6.

Dimanche il y aura encore deux parties. La première commencera à deux heures. Les autres parties seront jouées le mardi et le jeudi, à 7 heures p. m.

Chez les Ursulines de Gaspé

Son Excellence Mgr Ross a présidé à la distribution des prix aux Ursulines. L'évêque de Gaspé était accompagné de Mgr J.-E. Matte, V. G., curé de Paspébiac; R. P. Hamel, recteur au séminaire; MM. les abbés A. Miville, C. Lebel, A. Gagnon, Gélines et autres.

Voici la liste des prix spéciaux: Prix de musique: cours élémentaire piano: Mlle Betty Carter, avec grande distinction; cours secondaire, piano: Mlle Elsie Rail, avec distinction.

Cours secondaire, orgue: Mlle Evangéline Cyr, avec grande distinction.

Cours secondaire, violon: Mlle Françoise Langlois, avec grande distinction.

Cours supérieur, piano: Mlles Gabrielle Bérubé, Léona Lévesque et Alice Cyr, avec distinction.

Prix d'honneur: Prix du Prince de Galles: Rév. Sr Berthe de Jésus, des Révds Soeurs de St-Paul de Chartres.

Prix de pédagogie pratique offert par l'hon. Cyrille Delage: Mlle Bernadette Denis.

Prix Mgr Ross, médaille d'argent, pour mérite général: Mlle Alice Cyr.

Prix d'apologétique, valeur de \$5.00, offert par Mgr Matte; Mlle F. Langlois, qui a conservé 100%.

Crucifix béni par Sa Sainteté Pie XI, don de M. l'abbé A. Miville, à l'élève qui a conservé la meilleure moyenne dans les concours finals, décerné à Rév. Sr Berthe de Jésus avec 94%.

Prix de diction, chapelet béni par le Pape, offert par M. l'abbé Miville, décerné Mlle Alice Cyr.

Prix d'instruction religieuse, offert par M. l'abbé O. Roy, mérité par Mlles Adélie Fournier, Ludgard Perry, Rachelle Laplante, Andrée Gariépy, et M.-Paul Brassard, Mlle Alice Cyr, élève finissante.

Les courses de Mont-Joli le 24 juin

Le jour de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, de grandes courses eurent lieu à Mont-Joli. Vingt chevaux y prirent part. Une foule record y assistait. "Peter Manor", propriété de M. Gérard Moreau, gagna la classe de 2.24. "Belly Shore", cheval de M. J.-M. Hudon, de St-Denis, s'est classé premier dans le 2.30. Il faut noter que "Belly Shore" a gagné cette classe avec six épreuves et a fait le dernier mille plus vite que le premier, ce qui prouve à ses admirateurs qu'il sera un adversaire dangereux dans le cinq milles.

Comme il y aura probablement une course de cinq milles dans le courant du mois de juillet à Matane, il sera intéressant de voir aux prises "Belly Shore" avec "King Litana", le champion du comté et propriété de M. Georges Dion.

lut l'adresse d'adieu et de remerciements. Mgr Ross se dit satisfait du travail effectué pendant son absence, esquisse le portrait de la vraie femme et formule les souhaits de voir réalisé par les élèves de l'Ecole Normale.

Voici le programme de la distribution des prix à l'Ecole Normale de Gaspé: Ouverture: "Marche russe". Magnums: Mlles A. Cyr, L. Lévesque, C. Bérubé, E. Rail, E. Cyr, E. Desrosiers, Y. Lavoie, S. Lavoie.

Distribution des prix du Pensionnat et du demi-pensionnat: Monologue: "Devenir Grand", Ratisbonne, Mlle Lucie Bourget.

Distribution des prix de l'Ecole Normale et de l'Ecole Ménagère. Choeur: "Allons dans les grands bois", Missa.

Collation des diplômes d'enseignement, d'économie domestique de dactylographie, de sténographie. Chant: "La musique", Gounod.

Collation des diplômes de l'Académie de Musique. Piano: "Impromptu", Schubert, Mlles L. Lévesque, A. Cyr, G. Bérubé, prix d'honneur.

Choeur: "La Foi", Rossin. Remerciements — Mlle Alice Cyr. Allocation de Son Excellence Mgr le Principal.

Hommage à Notre-Dame du Canada. Sortie: "Le secret", Gautier.

Mlles E. Desrosiers, B. Carter, Y. Lavoie, S. Lavoie, G. Fournier, M.-L. Fournier, A.-A. Fournier, R. Fournier.

TRAGEDIE A AMQUI

Un drame de l'onde s'est déroulé, mercredi, vers 5 heures 30 p. m., à Amqui. M. Maurice Girardeau, employé à la succursale de la Banque de Montréal, avantageusement connu et estimé, s'est noyé accidentellement. Il n'était âgé que de 22 ans et le fils de M. Lucien Girardeau, de Trois-Rivières. Le cadavre de la malheureuse victime fut retrouvé trois-quarts d'heure plus tard. La respiration artificielle fut pratiquée vainement.

Entre nous, ce ne sont pas les masques à gaz qui peuvent lever beaucoup la toilette de ces dames.

Ne promets de chefs-d'œuvre à personne. Fais tout simplement ton possible.

A vendre

Carrosse anglais pour bébé à vendre à prix réduit. En très bonne condition. S'adresser Case postale 171, Rimouski.

A vendre

Divers instruments d'agriculture: moulin à battre, faucheuse, râtelier, etc., voitures d'hiver et d'été. A vendre pour cause de maladie. S'adresser à JOSEPH ROULEAU, La Pointe-au-Père.

CORSETIERE

Mlle Maria Desjardins, Hôtel St-Louis, Rimouski, désire informer les dames de Rimouski et des environs qu'elle a été nommée corsetière pour la Cie Nu-Bonne.

Pour renseignements et appointments, écrivez ou téléphonez à l'adresse ci-dessus.

Retraites fermées

A LA MAISON STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS

17 au 20 juillet, pour jeunes filles. 22 au 25 juillet, pour dames.